

Chaville

N° 173

MAI

2023

M a g a z i n e

L'ANIMAL EN VILLE

**UN BUDGET 2023
SOLIDE ET INNOVANT
AVEC 0%
D'ÉVOLUTION
DES TAUX
DE FISCALITÉ**

**PLAN CLIMAT
COMMUNAL
AGISSONS
TOUS ENSEMBLE**

**ANIMATEUR
UN MÉTIER
DE SENS
ET D'AVENIR**



www.ville-chaville.fr

AUDITION |

les **AUDIO'OPTICIENNES**
Optique & Audition

PHONAK signia
Starkey unitron

OPTIQUE | MAUBOUSSIN

vogue eyewear
Ray-Ban
POLO
Persol

- Bilan et essai¹ auditifs offerts
- 100% santé : vos aides auditives et lunettes sans reste à charge²
- Tiers-payant toutes mutuelles
- Déplacements à domicile³
- Facilités de paiement 4 fois sans frais
- Opticien visagiste et spécialiste en verres progressifs

les **AUDIO'OPTICIENNES**
704 avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE
☎ 01-47-09-55-40
✉ les-audio-opticiens@hotmail.com
www.les-audio-opticiens.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et découvrez nos offres et actualités

¹ Bilan à titre non médical et non sur prescription médicale. ² Appareils de Classe 1. ³ Informations agencées en vertu de la réglementation. Depuis l'entrée en vigueur des produits de santé réglementés appartenant au tiers de votre responsabilité, le mariage C.I. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consultez un professionnel de santé ou votre assureur pour en savoir plus sur les modalités d'utilisation. * BIPSAUD N°3, Octobre 2021.

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Les Menus Services
LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à domicile

Illustration: La Pompadour

- Des repas personnalisés, équilibrés et variés
- 2 gammes de repas : Plaisir ou Gourmet
- La visite de notre diététicienne Sophie
- Un crédit d'impôt de 50% sur la part Services

Agence de Saint-Cloud
01 47 61 15 85

services à la personne

www.les-menus-services.com

AXA

LAURENT FEUGA & MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

VENDRE
ACHETER
LOUER

ESTIMATION OFFERTE

01 84 01 55 25

RESPIREZ, VOUS PASSEZ PAR

LAFORÊT

1 vente = 1 arbre planté

1336 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE

6. À la Une

Finances

Zoom sur le budget 2023

9. Dans le rétro

12. Qualité de la Ville

Transports en commun

Une offre de bus simplifiée et renforcée

Plan climat

Calculez votre bilan carbone

16. Vivre ensemble

Activités sportives

Le coup de pouce du CCAS

20. Culture / Art de vivre

Fête de la musique

La scène est à vous

23. Sport et Santé

Semaine olympique

Des jeux grandeur nature

26. Service public

Service enfance

Animateur : un métier de sens et d'avenir

28. Enfance / Jeunesse

Inscriptions

Vos rendez-vous d'été et de rentrée

31. Entreprendre

33. Citoyenneté

35. Grand Paris Seine Ouest

37. Vie pratique

38. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*



14

Biodiversité

Retour sur les actions dans les écoles



16

L'animal en ville

Conférence sur la biodiversité animale en ville



24

Sport

Bourse aux vélos



21

Un violon sur le toit

Rencontre avec Natasha Wassilieff



25

Petite enfance

Job dating spécial garde individuelle

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
facebook.com/chaville



FOURNITURE - INSTALLATION - RÉPARATION - MOTORISATION



**STORES - VOILETS - FENÊTRES - LOGGIAS
SERRURERIE - PORTES BLINDÉES - PORTES DE GARAGE**

DEVIS GRATUIT

**ALIZEE FERMETURES
CHAVILLE**

Tél. 01 47 50 51 50

contact@alizeefermetures.com

ROSSINI
Maison de Ventes aux Enchères

ESTIMATIONS GRATUITES
DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART
À CHAVILLE

LE MERCREDI 17 MAI

La maison Rossini vous propose d'authentifier gracieusement vos bijoux, tableaux, pièces d'or et objets d'art de toutes spécialités. Frédéric Ferrer, clerk chargé d'estimations, se tient à votre disposition pour effectuer l'estimation de vos biens, sur rendez-vous, sans frais, à votre domicile. Les objets pourront ensuite intégrer nos catalogues pour être vendus aux enchères à Paris.
Nos dernières trouvailles !



Estimations à domicile sur RDV
sans frais dans tout le département
Le mercredi 17 mai 2023

Frédéric Ferrer - 06 22 42 06 90
www.estimationetenchere.fr



ROSSINI - 7, rue Drouot Paris 9^e - contact@rossini.fr - 01 53 34 55 00
www.rossini.fr agréée sous le n° 2002-066 RCS Paris B 428 867 089



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

On juge la santé financière d'une commune à l'aune de deux critères : les taux de fiscalité et l'endettement. Le budget de cette année, alors que nous vivons une crise importante, permet de mesurer la qualité de la gestion de notre ville : les taux de fiscalité restent stables pour la treizième année consécutive ; quant à la dette, elle diminuera en 2023, aucun emprunt ne devant être réalisé.

Il faut saluer ce résultat, dû à une gestion rigoureuse depuis près de quinze ans, qui permet de protéger les Chavillois de l'inflation tout en accomplissant la modernisation de la Ville et la transition écologique. Tous les projets annoncés en 2020 sont en cours de réalisation et leur financement assuré. Nous pouvons ainsi regarder l'avenir avec confiance.

Dans la situation chaotique que nous vivons, il est essentiel que la commune constitue un pôle de stabilité, de confiance et de rassemblement. Celui-ci se manifestera particulièrement avec les animations qui se succèdent d'ici l'été, mais aussi par l'attention portée aux seniors et aux jeunes pendant un été qu'on annonce, une fois encore, caniculaire. Tout est prêt, d'ores et déjà, pour affronter cette période.

Nous devons ainsi être vigilants tout en préparant le long terme.

Une préparation très concrète : l'évolution du Chavilbus cette année est un premier pas vers des transports en commun intra-territoriaux, de plus en plus accessibles, constituant, pour les petits trajets, une alternative à l'emploi de la voiture.

L'extension de la Ressourcerie des Créneaux, qui rayonne jusqu'à Vélizy, permet de répondre à une demande de plus en plus forte de recyclage des objets courants, tout en dynamisant un ensemble immobilier en souffrance.

Les études lancées sur la modernisation du réseau de chauffage urbain peuvent laisser espérer l'utilisation d'énergies propres et peu coûteuses pour l'utilisateur à brève échéance.

La mise en œuvre méticuleuse de la cuisine communale centrale nous assurera d'ici deux ans, une alimentation de nos enfants, saine et en circuits courts.

Chaville avance, surmontant les difficultés, avec la sérénité d'une ville confiante dans son avenir.

Avec mes sentiments dévoués.

UN BUDGET 2023 AVEC 0% D'AUGMENTATION

Si le contexte international marqué par une crise inflationniste et énergétique pèse sur les finances locales, le budget 2023, approuvé lors du Conseil municipal du 27 mars réussit à faire face, malgré l'augmentation des dépenses de fonctionnement (+7,3%). Tout en maintenant des taux d'imposition à l'identique et en poursuivant sa politique d'investissement pour l'avenir, la municipalité préserve la qualité et la diversité des services, et conserve un niveau d'endettement raisonnable.

0% d'augmentation des taux de fiscalité pour la 13^e année consécutive

Malgré une inflation persistante, la forte hausse de ses dépenses contraintes due à la hausse du prix de l'énergie et des mesures salariales gouvernementales, la Ville garde le cap sur ses objectifs, grâce à une gestion rigoureuse.

Les taux d'imposition locaux sont reconduits à l'identique. Le taux de la taxe d'habitation reste à 22,08% pour les résidences secondaires et le taux global de la taxe foncière sur les propriétés bâties, intégrant la part départementale, est stable à 25,84%.

Une évolution tarifaire des services inférieure à l'inflation

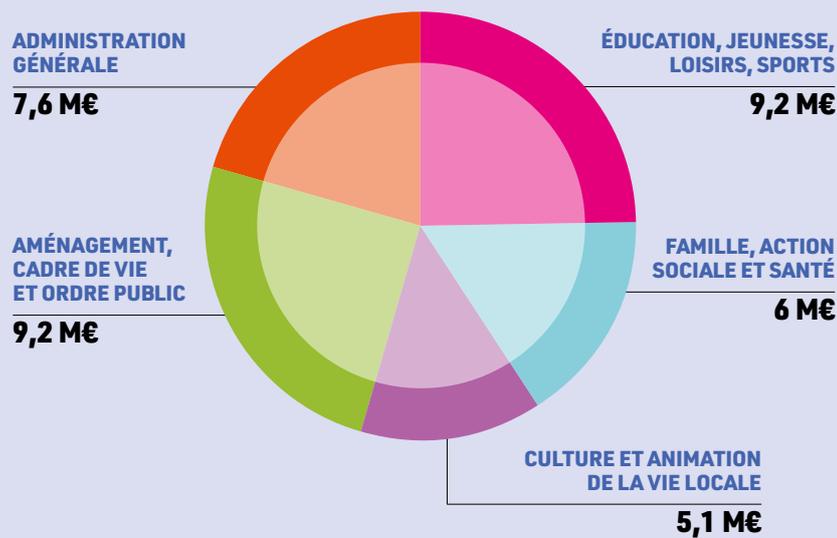
Depuis le 1^{er} mai, l'ensemble des tarifs des services municipaux* fait l'objet d'une augmentation de 5%, soit en deçà du niveau de l'inflation. Pour les familles au quotient familial bas, la hausse des prestations est minimale pour préserver l'universalité d'accès des enfants aux services publics (notamment les cantines et le périscolaire). Le taux d'effort appliqué au quotient familial garantit un tarif adapté à la situation de chacun.

Ex. : pour les familles au quotient familial inférieur à 400€, le repas passe de 0,54€ à 0,57€.

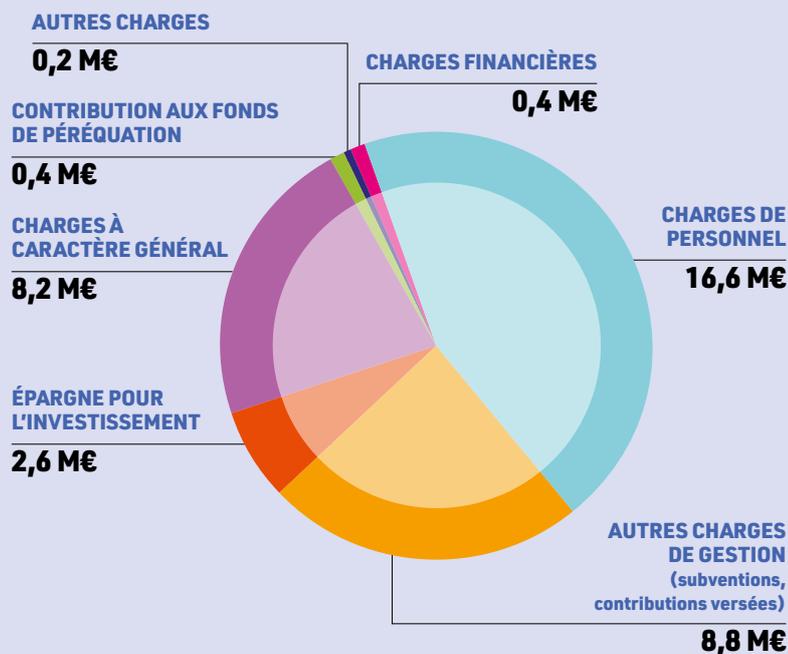
* La hausse des tarifs concerne les prestations enfance, jeunesse, sport, culture, les locations d'espaces intérieurs et extérieurs d'équipements publics, les droits d'occupation du domaine public.

37,1 M€ DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2022 : 34,5 M€



DÉPENSES PAR SECTEUR



DÉPENSES PAR NATURE

SOLIDE ET INNOVANT DES TAUX DE FISCALITÉ

10,05 M€ DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



0,3 M€

École Ferdinand Buisson
Création d'un préau, de sanitaires et réfection de la cour
Budget total : 2 M€



0,5 M€

Rénovation énergétique du site du Muguet
Remplacement des fenêtres
Budget total : 1,5 M€



0,4 M€

Démolition-reconstruction de la crèche la Chaloupe
Budget total : 2,7 M€



1,2 M€

Requalification du site Maneyrol
Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant et d'une cuisine communale
Budget total : 8,7 M€



0,15 M€

Réfection du mail tennis



1,45 M€

Acquisition d'un immeuble pour aménagement urbain et logement social
38 avenue Roger Salengro



0,15 M€

Budget participatif #4



4,45 M€

Autres dépenses de rénovation courante et d'acquisitions



1,45 M€

Remboursement de la dette

Une ville sûre, animée et solidaire

Malgré les surcoûts de l'énergie, la hausse des prix sur les matières premières et de nouvelles charges pérennes, liées notamment à la mise en sécurité de son système informatique, la Ville réaffirme sa volonté de consacrer les crédits en priorité aux services à la population pour **permettre aux Chavillois de se retrouver autour d'événements emblématiques** (La brocante, Chaville en BD, Fête de la Musique, Village en Fête, Jardins ouverts...), **en maintenant au même niveau les subventions versées aux associations** en 2022, la Ville souhaitant poursuivre son soutien envers ses partenaires indispensables à la vie locale et à la cohésion sociale.

La Ville poursuit également des actions de prévention auprès des jeunes et des moins jeunes **et développe l'économie sociale et solidaire** avec la création d'un repair café en partenariat avec l'association Espaces et la redynamisation du centre commercial Les Créneaux, avec l'installation du Relais d'assistantes maternelles (après la démolition de la Chaloupe et avant sa reconstruction) et du Centre communal d'Action sociale qui rejoindra le Pôle seniors.

Un niveau d'investissement maintenu privilégiant l'enfance et la transition écologique

Chaville a choisi de se concentrer sur des opérations de rénovation durable des équipements publics et poursuit un objectif fort de sobriété des bâtiments neufs en favorisant des politiques publiques portées sur la transition environnementale. Avec un budget de 10 M€ en investissement, une grande partie des crédits est consacrée à l'enfance et à la transition écologique (2,4 M€). L'année 2023 sera surtout dédiée aux études pour :

- **l'école Ferdinand Buisson** (0,3 M€ sur un budget total de 2 M€) ;
- **la requalification du site Maneyrol** (1,2 M€), portant respectivement sur la cuisine communale et l'établissement d'accueil du jeune enfant. L'opération dans son ensemble comporte une enveloppe financière de 8,7 M€, budgétée jusqu'en 2025.

Les dépenses d'investissement comporteront entre autres :

- **le démarrage des travaux de destruction de la Chaloupe** (0,4 M€ sur un coût total de 2,7 M€).
- **l'isolation du site des Muguetts** avec des opérations de rénovation énergétique (0,5 M€ sur un coût total de 1,5 M€).

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le financement de l'investissement provient principalement de l'autofinancement de 4,6 M€ issu du fonctionnement et de l'excédent de l'investissement 2022. À cette épargne s'ajoutent des subventions (1 M€) sollicitées notamment auprès du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, dans le cadre du contrat triennal 2022-2024 et auprès de la Région.



Subventions
1 M€



Auto-financement
4,6 M€



Autres recettes
4,4 M€

Une dette maîtrisée

La stratégie de désendettement adoptée par la Ville depuis 2010, lui permet de ne pas recourir à l'emprunt en 2023 (année d'études pour les projets d'investissement). Le capital restant dû s'élève à 13,7 M€, avec une annuité de la dette située à 1,8 M€. L'encours de la dette s'élève à 659 € par habitant (Moyenne de la dette pour la strate des villes entre 20 000 et 50 000 habitants : 1006 €). ■

Vous pouvez retrouver le budget 2023 qui a été voté lors du Conseil municipal du 27 mars dernier sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville&Territoires/Les finances locales")

UNE SÉCURITÉ INFORMATIQUE RENFORCÉE

Le 14 octobre dernier, les serveurs informatiques de la mairie de Chaville ont été victimes d'une cyberattaque organisée et de grande ampleur. Depuis, la Ville a pris des mesures préventives pour renforcer sa sécurité informatique, protéger ses données et limiter son exposition aux risques et cyberattaques :

- Tous les portails publics et les logiciels métier ont été externalisés
- Les ordinateurs ont été équipés du pack Microsoft Office 365
- Messagerie externalisée

- Mise en place pour 2023 de PENtest (tests d'intrusions)
- Uniformisation des Antivirus
- Externalisation des sauvegardes dans le cloud
- Modification des stratégies de Mots de Passe de niveau 3 et 4

La Ville est en discussion avec GPSO et plus étroitement avec Sèvres, Ville-d'Avray et Meudon, afin de définir des axes de politiques communes en matière de Cybersécurité : S.O.C (Security Operations center) ; SIEM (Security Information and Event Management).

Coût global
70 000 €

EXONÉRATION DE 50% DU MONTANT DE LA TAXE FONCIÈRE EN FAVEUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La municipalité a décidé d'encourager les travaux de rénovation énergétique et a voté lors du Conseil municipal du 27 mars dernier, une exonération de 50% du montant de la taxe foncière. Les propriétaires qui rénovent un logement ancien, achevé avant 1989, afin de réduire son empreinte écologique, pourront bénéficier de cette exonération temporaire. Explication.

Les conditions de l'exonération

Selon l'article 1383-OB du Code général des impôts, vous pouvez bénéficier de l'exonération, que vous soyez propriétaire d'une maison individuelle ou d'un appartement en copropriété, achevé avant le 1^{er} janvier 1989. S'agissant des immeubles collectifs,

l'exonération s'applique au logement, y compris les éléments bâtis formant des dépendances (caves, garages). Les logements peuvent être l'habitation principale ou secondaire.

Le montant des travaux en TTC (hors coût de la main-d'œuvre), doit dépasser 10 000 € sur l'année précédente ou 15 000 € au cours des trois années précédentes.

Pour les dépenses sur les parties communes dans le cadre d'un immeuble, l'exonération est applicable pour les logements, lorsque la quote-part des dépenses du copropriétaire est supérieure à 10 000 ou 15 000 €.

Quelles sont les dépenses concernées ?

Vous devez faire réaliser les travaux par un professionnel (fourniture des équipements et installation donnant lieu à une facture) : isolation thermique, toiture, équipement de chauffage ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant au bois ou autre biomasse, ou à l'énergie solaire, chaudières, pompes à chaleur, bornes

de recharge pour véhicules électriques... (liste des dépenses à l'article 200 quater du Code général des impôts).

La procédure

À la fin des travaux, vous devez déposer auprès de votre service des impôts fonciers une déclaration sur papier libre identifiant votre bien et précisant sa date d'achèvement, accompagné de tous les justificatifs des dépenses effectuées (nature, montant, date de paiement, nom de l'entreprise, etc.). Vous pouvez également adresser votre demande par Internet, via la messagerie sécurisée en ligne dans votre espace personnel sur le site des impôts.

Le montant et la durée de l'exonération

Si vous déposez une déclaration auprès du service des impôts fonciers avant le 31 décembre 2023, l'exonération de 50 % sur le montant de la taxe foncière prendra effet en 2024, et ce pendant trois ans. ■



1. Le 15 mars, les élus de Grand Paris Seine Ouest étaient réunis en séminaire pour plancher sur le Plan local d'urbanisme intercommunal et fixer ses grandes orientations.
2. Le 10 mars, la médiathèque et les services municipaux de Chaville se sont alliés pour promouvoir l'opération "un quart d'heure de lecture", initiée par le Centre national du livre.
3. La semaine du 8 mars, conférence et spectacle étaient au rendez-vous à Chaville pour faire avancer la cause et les droits des femmes.
4. Le 18 mars, de nombreux habitants ont participé à l'opération Forêt propre organisée par le Comité de sauvegarde des sites de Meudon, en partenariat avec la Ville de Chaville. Ils ont été rejoints par des enfants des accueils de loisirs le 5 avril.
5. La 16^e édition de l'Éco-Trail de Paris® a réuni quelque 16 000 participants, le 18 mars dernier. Bravo à tous les coureurs et marcheurs !
6. Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars au cimetière de Chaville.
7. Le 19 mars, la section Ter Tavtian de Chaville de la Croix Bleue des Arméniens organisait son loto annuel. Un grand moment de convivialité et de solidarité !





1. La météo maussade du 2 avril n'a pas arrêté les exposants et chineurs qui sont venus en nombre participer à la 38^e édition de la brocante de Chaville. Un rendez-vous toujours très attendu et festif, qui permet à chacun de se faire plaisir à moindre coût tout en participant au recyclage des objets et vêtements proposés à la vente.

2. Le 25 mars, le CC2D organisait une balade en forêt de Fausses-Reposes à la découverte des secrets et des pouvoirs des arbres. Magique !

3. Quels sont le rôle et les missions du maire ? C'est ce que des élèves de l'école Paul Bert sont venus découvrir en mairie, le 6 avril dernier. Une visite durant laquelle ils ont également pu échanger avec Jean-Jacques Guillet, le maire de Chaville.





1 1



1



1



1

1. L'inclusion par le sport. Du 17 au 21 avril, le CCAS, le Service Jeunesse et Sports et plusieurs associations locales ont multiplié les actions de sensibilisation autour du handicap.

2. Finale en forme d'apothéose pour les Rencontres de guitare de GPSO, organisées les 15 et 16 avril à l'Atrium, par le conservatoire Ville-d'Avray Chaville, avec un concert de 100 guitares.

3. Nouvelle mobilisation au profit des Ukrainiens. Le 20 avril, un convoi chargé de médicaments et de matériels médicaux, organisé par l'association Kalyna, est parti du parvis de l'hôtel de ville de Chaville pour l'Ukraine.

4. Concerts, conférences et DJ set étaient au programme de la 7^e édition du Festival Electrochic, du 9 au 16 mars à la MJC de la Vallée, en partenariat avec le Forum des savoirs. Un formidable cocktail pour découvrir la richesse passée et présente des musiques électroniques.



1



2 1



3 4



Plus de photos sur www.ville-chaville.fr et facebook.com/chaville

UNE OFFRE DE BUS SIMPLIFIÉE ET RENFORCÉE

Depuis le 24 avril, le parcours et la fréquence de plusieurs lignes de bus locaux, gérées par GPSO, ont été modifiés afin d'améliorer la desserte des quartiers et le maillage de transports en commun du territoire.

LE CHAVILBUS NORD ÉVOLUE ET DEVIENT LE GPSO BUS

Mis en service depuis le 24 avril, le GPSO Bus est né de la fusion de la ligne 526 et du Chavilbus Nord. Son tracé s'étend de la gare Chaville Rive-Droite, à Chaville, jusqu'à Monastère, à Ville-d'Avray.

Un itinéraire simplifié

Les itinéraires sont simplifiés entre les deux communes, et les bus vont circuler de manière plus régulière, notamment avec un renforcement pendant les heures de pointe.

AU DÉPART DE CHAVILLE RIVE DROITE DIRECTION MONASTÈRE

1^{er} départ en semaine* : 6h50

1^{er} départ le samedi** : 7h18

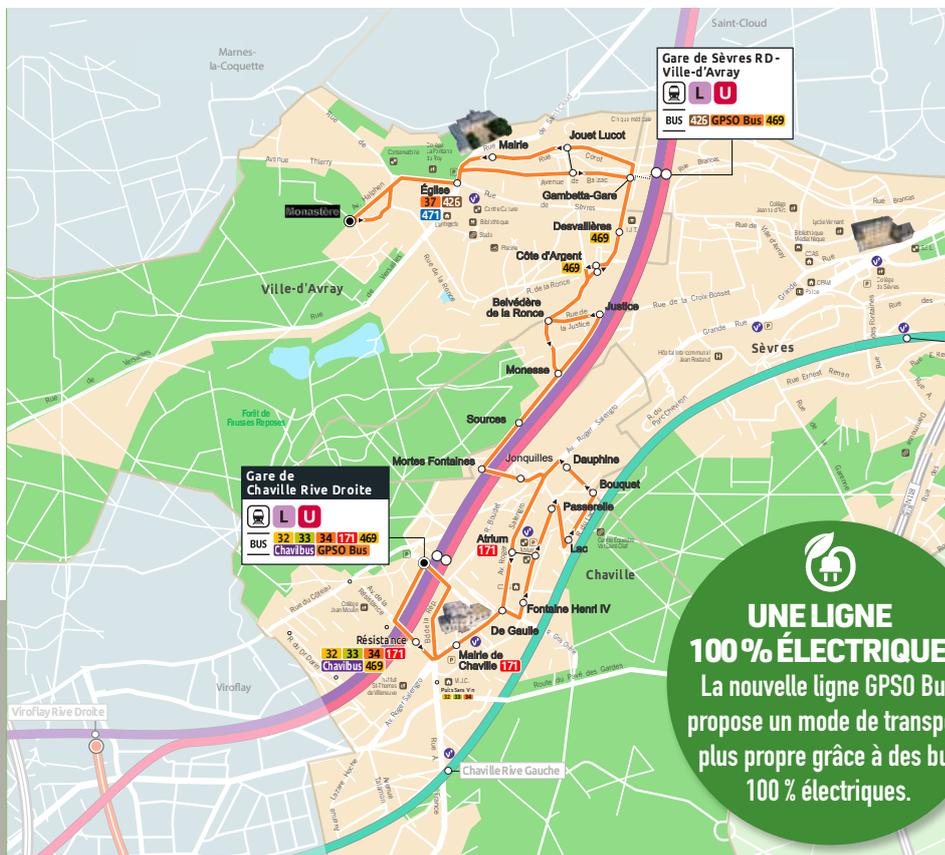
Dernier départ en semaine* : 21h30

Dernier départ le samedi** : 20h38

Fréquence : un bus toutes les 30 min en semaine et toutes les 50 min le samedi et en été.

* du lundi au vendredi hors été

** samedi hors été et du lundi au samedi en été



À Chaville, le bus n'emprunte plus la rue des Mortes-Fontaines mais permet de circuler à l'aller comme au retour dans le quartier de l'Atrium. À Ville-d'Avray, la ligne effectue un trajet direct entre Église et Monastère, sans passer par Marnes-la-Coquette. Entre Gambetta Gare et

Monesse, la ligne ne passe plus par le quartier Croix-Bosset à Sèvres.

Une fréquence élargie

Le samedi, la ligne continue à fonctionner comme le reste de la semaine. Les bus circulent plus tard en soirée. ■

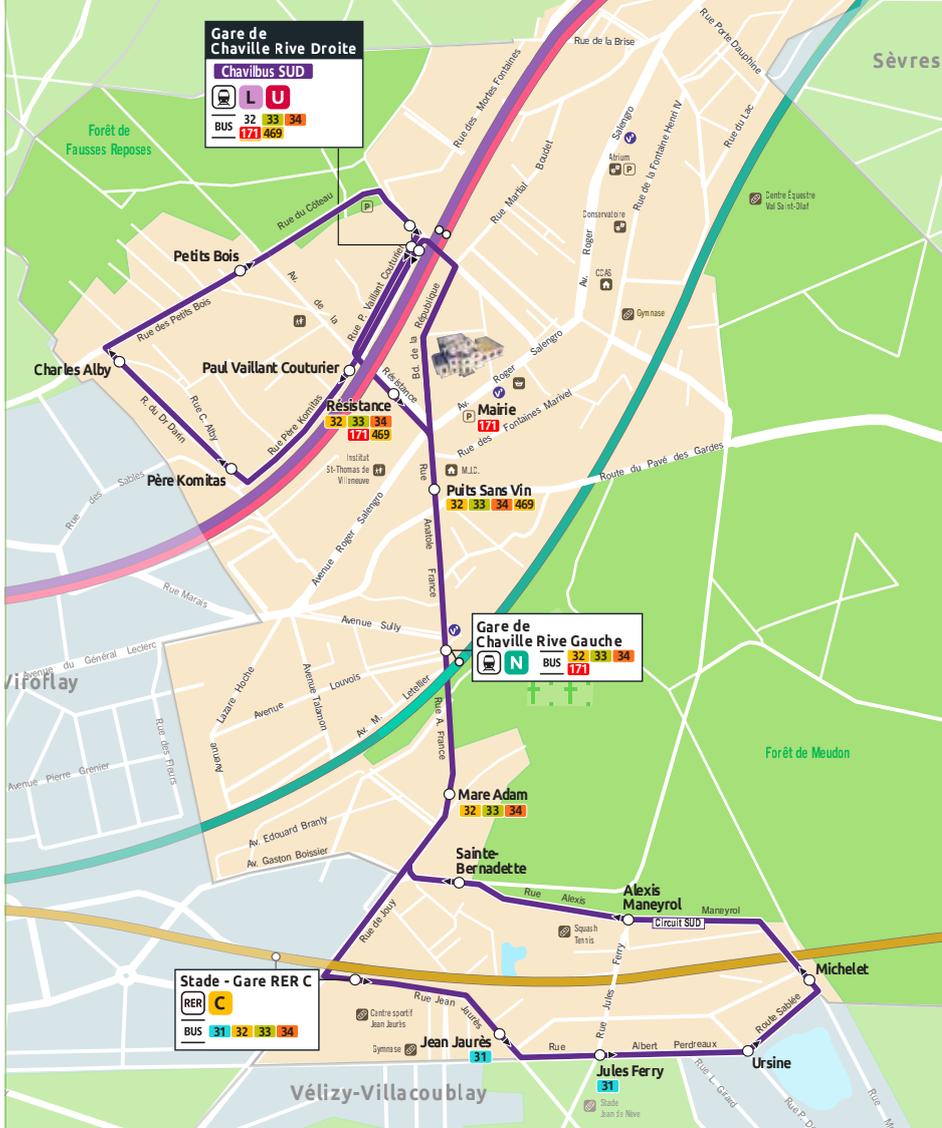
DES BUS PLUS FRÉQUENTS SUR LA LIGNE 469

La ligne 469 qui relie Chaville à Sèvres via le quartier des Hauts de Sèvres passera plus souvent avec 46 bus par jour au lieu de 26 du lundi au vendredi, avec un intervalle de 16 minutes en heure de pointe et 30 en heures creuses.

Le samedi, la desserte est légèrement augmentée avec 20 bus au lieu de 17. ■



« Ces évolutions se basent sur les souhaits exprimés par les habitants dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), ainsi que sur les fréquentations observées. »



LE CHAVILBUS SUD VOIT PLUS LOIN

Afin de faciliter la desserte du quartier des Petits Bois, les arrêts Petits Bois, Charles Alby et Père Komitas sont désormais systématiquement desservis par le Chavilbus

Sud, du lundi au samedi. Les élèves du collège Jean Moulin pourront descendre ou monter dans le bus aux arrêts Petits Bois ou Paul Vaillant Couturier. ■

BON À SAVOIR

Votre bus en temps réel

Finies les incertitudes quant à l'arrivée du bus ! Avec l'application Zenbus, localisez à tout moment votre bus sur la carte de la ville. Grâce à un système de géolocalisation, vous pouvez suivre en temps réel la position des véhicules. Ce service permet également de recevoir des messages d'information sur le trafic. Disponible sur les lignes locales de Grand Paris Seine Ouest : 469, GPSO Bus, Chavilbus, SUBB, TIM et TUVIM.

Téléchargez l'application mobile Zenbus (Google Play ou App Store) ou utilisez Zenbus dans le navigateur : zenbus.net/gpso



Votre ticket par SMS

Afin d'éviter l'achat des titres de transport auprès des conducteurs, Île-de-France Mobilités a mis en place le paiement des tickets par SMS. **Pour acheter votre ticket : envoyez GPSO par SMS au 93100.** Votre ticket est valable pendant une heure, sans correspondance, et coûte 2 € (hors coût éventuel du SMS pour les forfaits ne comprenant pas les SMS illimités). Ce service est disponible avec les opérateurs Bouygues, Orange et SFR. ■

Point Info Droit

> Permanences en mairie sur rendez-vous

Prises de rendez-vous sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Service en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- **Notaire** : 3^e JEUDI DU MOIS DE 8H30 À 10H30 ET 3^e MARDI DU MOIS DE 14H À 16H
- **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI DE 8H30 À 11H30
- **Écrivain public** : MERCREDI DE 14H À 16H
- **Assistance à l'usage du numérique** : 3^e MARDI DU MOIS DE 14H À 17H
- **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS DE 9H À 12H
- **Juriste en droit de la famille et du travail** : 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS DE 14H À 17H
- **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS DE 13H30 À 16H30

• **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : 1^{er} SAMEDI DU MOIS DE 9H30 À 11H30

• **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : 2^e LUNDI DU MOIS DE 14H À 17H

• **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : 1^{er} LUNDI DU MOIS DE 10H À 12H (permanence téléphonique)

• **URBANIS** : 3^e VENDREDI DU MOIS DE 9H À 12H

• **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92)** : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit

• **UDAF (médiation familiale)** : JEUDI DE 14H À 17H

• **Architecte-conseil du CAUE92** : 1^{er} MERCREDI DU MOIS DE 14H30 À 17H30, au service Urbanisme, sur rdv au 01 41 15 99 90

• **Expert-comptable et commissaire aux comptes** : 1^{er} MARDI DU MOIS DE 14H À 17H

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite JEUDIS 25 MAI ET 8 JUIN DE 10H À 12H, au 01 41 10 27 80.

Inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff. Gratuit. Tous domaines. Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr



LES PETITS CHAVILLOIS SENSIBILISÉS À LA BIODIVERSITÉ



À l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai, retour sur les projets de sensibilisation et d'éducation à l'environnement portés par le service Enfance de Chaville.

“On aime ce qui nous a émerveillé, et on protège ce que l'on aime”. Cette phrase prononcée par le commandant Cousteau nous rappelle l'importance de faire découvrir aux plus jeunes toute la richesse de la nature et de la biodiversité. C'est tout le sens des actions et projets d'éducation à l'environnement coordonnés par le service Enfance durant l'année auprès des jeunes Chavillois. Enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires, élèves des trois écoles élémentaires de la commune et adolescents du service Jeunesse : ils sont nombreux à pouvoir en profiter ! Le mercredi matin, des cycles de sensibilisation (de 6 à 7 séances) sont menés au sein des cinq accueils de loisirs maternels, dont les contenus sont bien entendu adaptés à l'âge du public.

Bacs potagers

Pendant les vacances scolaires, des ateliers environnement sont aussi proposés dans les accueils de loisirs ouverts sur ces périodes. Lors des dernières vacances de

février, 110 enfants ont ainsi pu observer le comportement des mésanges, préparer des bacs potagers pour l'arrivée du printemps, participer à la végétalisation de pieds d'arbre ou encore partir à la découverte des lianes du Marsupilami en forêt. Pour les élèves des écoles élémentaires, six séances d'activités de sensibilisation sont menées sur l'une de ces quatre thématiques : la biodiversité, la découverte

du milieu forestier, l'ornithologie et les superpouvoirs des plantes. D'autres actions sont aussi régulièrement mises en place, comme l'installation de jardins Coins Nature dans les écoles en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Arbre, ou encore l'organisation de journées sur le thème de l'environnement à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse pendant les vacances scolaires. ■

JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ LE PROGRAMME

- **Lundi 22 mai de 17h à 18h**, rendez-vous à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ) pour une visite guidée de son jardin pédagogique (entrée libre et gratuite), suivie **de 18h à 19h** d'une conférence sur le thème de la biodiversité visible et cachée par Marc Girondot, conseiller municipal délégué à la Protection animale et professeur d'écologie à l'université Paris-Saclay.
- **Du 24 mai au 11 juin**, vous pourrez aussi découvrir une exposition de la Maison de la Nature et de l'Arbre sur la thématique de “la graine et le fruit”, à la cafétéria de l'Atrium (entrée libre et gratuite).
- **Mercredi 24 mai, de 14h à 18h**, la médiathèque proposera une animation autour de la biodiversité. ■

www.ville-chaville.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET EMPREINTE CARBONE

AGISSONS ENSEMBLE !

Dans le cadre de l'élaboration de son plan climat communal, la Ville de Chaville réalise son bilan carbone et invite tous les Chavillois qui le souhaitent à faire de même, afin de progresser ensemble sur la voie de la décarbonation ou transition bas-carbone.



Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies (GIEC), publié le 20 mars dernier, la température moyenne sur Terre s'est réchauffée de 1,1°C depuis l'ère préindustrielle (1850-1900). Comment l'expliquer ? Depuis la révolution industrielle et la combustion des énergies fossiles, les activités humaines se sont intensifiées, émettant des gaz à effet de serre en grandes quantités. La concentration de ces derniers dans l'atmosphère est à l'origine du réchauffement et des dérèglements climatiques actuels.

Consciente de l'urgence de la situation et soucieuse de limiter son impact environnemental, la Ville de Chaville a fait le choix de s'engager pleinement dans une transition bas-carbone. C'est ainsi que, depuis plus de 10 ans, d'importants travaux ont été engagés pour améliorer la performance énergétique de ses équipements publics, avec une priorité donnée aux établissements scolaires.

Pour renforcer l'efficacité de son action, la Ville s'est lancée dans la réalisation de son bilan carbone. En évaluant ainsi les

émissions engendrées par ses activités, ce diagnostic va lui permettre d'identifier avec précision les principales sources de gaz à effet de serre. Dans un second temps, un plan de transition bas-carbone sera mis en place.

Votre empreinte carbone en 10 minutes

En parallèle, la Ville invite, du 15 mai au 18 juin, tous les Chavillois qui le souhaitent à évaluer leur empreinte climatique individuelle. Pour ce faire, c'est très simple ! Il suffit de se rendre sur le site Internet de la Ville, où un questionnaire anonyme en ligne vous est proposé. En le complétant, un lien vous mènera à l'outil "Nos Gestes Climat", développé par l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Mode de transport, logement, alimentation, usages numériques... En dix minutes, cette plateforme vous permet d'obtenir une estimation de votre empreinte carbone sur une année. Vous pourrez ensuite reporter vos résultats dans le formulaire. Des

permanences physiques avec la mise à disposition d'ordinateurs sont organisées pour les personnes moins à l'aise avec le numérique : les mardis et mercredis, de 14h à 17h, entre le 16 mai et le 14 juin.

Des ateliers à la rentrée

Le but n'est pas ici de distinguer les bons et mauvais élèves, mais d'obtenir une vision globale de l'impact environnemental du territoire communal. Surtout, à partir de septembre, les Chavillois seront invités à participer à des ateliers thématiques visant à les aider à réduire leur empreinte carbone.

L'objectif est donc pour Chaville et ses habitants d'avancer main dans la main sur le chemin de la transition écologique. L'enjeu est ici double pour le territoire chavillois : d'une part, atténuer les émissions de gaz à effet de serre et d'autre part, s'adapter ensemble aux conséquences déjà visibles du changement climatique. ■

Rens. : planclimat@ville-chaville.fr

Permanences à la mairie les mardis et mercredis, de 14h à 17h, entre le 16 mai et le 14 juin.

L'ANIMAL EN VILLE

Afin d'améliorer les conditions de vie des animaux et leur bonne intégration dans l'espace urbain, Chaville souhaite renforcer les actions en faveur de la cause animale. Le sujet sera au cœur d'une conférence-débat organisée par la Ville le 3 juin prochain à l'Atrium.



© ISTOCK

Longtemps absente des débats de société, la question du bien-être animal fait désormais l'objet d'une véritable prise de conscience et plusieurs avancées significatives, visant à améliorer les conditions de vie des animaux, ont été enregistrées ces dernières années.

La plus importante, mais aussi la plus récente, est la loi du 30 novembre 2021. Destinée à mieux lutter contre la maltraitance animale, elle permet notamment un durcissement des sanctions contre les auteurs de mauvais traitements.

À Chaville aussi, le sujet avance. Preuve de cette volonté de la municipalité de mieux défendre la cause animale : une délégation à la condition et au bien-être animal, à l'intégration de l'animal en milieu urbain et périurbain et à la biodiversité animale a été créée en 2020, portée depuis par

le conseiller municipal Marc Girondot. "Cette délégation constitue une forme de reconnaissance de la place et du rôle de l'animal en ville et l'ambition de la collectivité d'en faire un sujet à part entière", souligne l'élu.

Améliorer la cohabitation avec l'homme

En matière d'animaux, l'une des priorités de la Ville est de faire en sorte que nos fidèles compagnons à quatre pattes et l'ensemble des usagers de l'espace public cohabitent de manière harmonieuse. Pour que "le meilleur ami de l'homme" le reste, il importe notamment que les propriétaires de chien connaissent et respectent certaines règles, comme tenir son animal en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics, s'assurer qu'il dispose d'un

QUI CONTACTER ?

Si je trouve un animal domestique ou sauvage blessé

Si vous trouvez un chien ou un chat blessé, appelez le vétérinaire le plus proche, la mairie ou la police municipale. S'il s'agit d'un animal sauvage (hérisson, oiseau, écureuil, blaireau, cerf...), le mieux est de contacter l'OFB (Office Français de la Biodiversité) d'Île-de-France ou le Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Rambouillet.

Si je trouve un animal errant

Contactez la police municipale. Celle-ci est équipée d'un appareil d'identification. Si l'animal dispose d'une puce, la PM pourra prendre contact avec son propriétaire. Dans le cas contraire, l'animal sera remis au centre animalier SACPA de Gennevilliers avec qui la Ville a conventionné.

Si je suis témoin de maltraitance animale

Là encore, le mieux est de joindre la police municipale. Pour rappel, les personnes reconnues coupables de maltraitance animale encourent une peine de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende. ■

moyen d'identification (collier, puce ou tatouage) ou encore ramasser ses déjections canines.

Pour les encourager à préserver la propreté des rues, GPSO a aménagé dans différents lieux des espaces adaptés, baptisés "sani-chiens". La Ville met également à disposition des "maîtres" des sacs canipropropres, disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville.

Favoriser la biodiversité animale

Les nombreux jardins et espaces verts dont dispose Chaville, ainsi que la proximité de la forêt constituent également le

« L'un des objectifs de la conférence du 3 juin est de fédérer les habitants autour de la protection des animaux à Chaville. Le but est aussi de favoriser la création de groupes autour de la garde d'animaux entre propriétaires, ainsi que la diffusion d'annonces concernant des chiens ou des chats perdus. »

Marc Girondot, conseiller municipal délégué à la Protection animale.

terrain d'évolution d'une importante faune sauvage : insectes, petits mammifères et oiseaux.

Une biodiversité animale qu'il convient également de protéger par des mesures appropriées. Le règlement de circulation des animaux domestiques sur le territoire communal rappelle ainsi que, dans la forêt de Meudon, il est strictement interdit de promener son chien sans laisse en dehors des allées forestières, du 15 avril au 30 juin. Dans le parc de la Mare Adam, les chiens doivent également être tenus en laisse. De son côté, l'Office français pour la biodiversité (OFB) a récemment demandé aux propriétaires de jardins d'éviter de tailler leurs haies avant la fin du mois d'août, afin de favoriser la nidification des oiseaux. L'installation de nichoirs peut également y contribuer. Une bonne façon aussi de participer à la lutte contre certaines espèces invasives, comme la chenille processionnaire dont la mésange constitue un excellent prédateur naturel. ■

Conférence sur la cause animale, le 3 juin, de 15h à 17h, à l'Atrium.

Entrée libre et gratuite.



RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS DE 1^{RE} ET 2^E CATÉGORIE

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. Ces chiens sont classés en deux catégories : chien d'attaque et chien de garde et de défense. Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces deux catégories, vous êtes soumis à certaines obligations. Lors de leur circulation dans l'espace public, ils doivent être tenus en laisse et porter une muselière.

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>).



LES PROFESSIONNELS À CHAVILLE

Animalerie

Animalis

403-429, avenue Roger Salengro

Rens. : 01 47 50 72 94

<https://magasin.animalis.com>

Vétérinaires

Clinique Vetatrium

704, avenue Roger Salengro

Rens. : 01 47 50 85 00

<https://cliniquevetatrium.fr>

Clinique vétérinaire du docteur Olivier Arvay

155, avenue Roger Salengro

Rens. : 01 47 50 80 05

www.cliniqueveterinairemarivel.com

Toiletteurs

Un très beau chien

3, bis rue du Père Komitas

Rens. : 06 66 22 12 37

<https://un-tres-beau-chien.business.site>

Chienville

332, avenue Roger Salengro

Rens. : 01 47 50 36 62

Hilt Gisele

9, rue Alexandre Drappier

Rens. : 09 52 95 63 96



En bref

> Dimanche en jeux

Venez (re)découvrir les jeux de société, seul(e), en famille ou entre amis.

Ambiance conviviale garantie.

De 7 à 99 ans.

DIMANCHES 28 MAI, 11 ET 25 JUIN DE 14H30 À 17H.

Espace Mozaïk (3, parvis des Écoles).

Entrée libre.

Rens. : Nicole Bucquet au 01 47 50 99 18.

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **MERCREDI 7 JUIN DE 12H À 16H**, en mairie.

Prise de rendez-vous obligatoire

sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Rens. : 01 41 15 40 68.

> Préparez la Fête des voisins

La prochaine Fête des voisins se déroulera **VENDREDI 2 JUIN PROCHAIN.**

La mairie peut vous prêter du matériel (tables et chaises), sur réservation et dans la limite des stocks disponibles.

Pour réserver, utilisez le formulaire en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne").

Inscriptions jusqu'au 5 mai.

Rens. : 01 41 15 40 68

ou par courriel rpfm@ville-chaville.fr

> Atelier du CC2D

SAMEDI 10 JUIN DE 15H À 18H, le CC2D (Conseil communal du développement durable) propose un atelier fabrication de produits et une fresque du climat (junior et adulte). Salle polyvalente de l'école Paul Bert, 3 parvis des Écoles, entrée rue des Blanchisseurs.

Entrée libre.

En bref

> Estimation d'objets de valeur

MERCREDIS 24 MAI ET 21 JUIN, DE 14H À 17H, au Pôle Seniors (1085, avenue Roger Salengro). Uniquement sur rendez-vous.

Rens. : 01 41 15 96 20.

> Les ateliers prévention et conférences du Pôle Seniors

• **Atelier Mémoire "Pep's Eurêka"**, en collaboration avec le PRIF et Delta 7.

LUNDIS 15 ET 22 MAI ; 5, 12, 19 ET 26 JUIN ; 3, 10, 17 ET 24 JUILLET DE 10H À 12H, en mairie.

• **Atelier Nutrition**, avec l'intervention de Clothilde. JEUDIS 25 MAI ; 15, 22 ET 29 JUIN ; 6 JUILLET, DE 10H30 À 12H, en mairie.

• **Atelier "+ de pas"**, en collaboration avec le PRIF et Été indien. Réunion de présentation le VENDREDI 26 MAI DE 10H À 12H, en mairie. Séances les VENDREDIS 2, 9, 16 ET 23 JUIN DE 10H À 11H30, au Pôle Seniors. Renseignements et inscriptions : 01 41 15 96 20.

• **Conférence sur la sécurité**

JEUDI 1^{er} JUIN DE 14H30 À 16H30, en mairie, en partenariat avec la police nationale.

• **Conférence "Les nourritures de la mémoire"**

VENDREDI 9 JUIN À 14H30, en mairie, en partenariat avec Particulier Emploi.

Renseignements et inscriptions : 01 41 15 96 20.

> Spectacle des seniors

VENDREDI 2 JUIN, À 14H, la Ville invite les Chavillois de 60 ans et plus à assister à la comédie musicale *Un violon sur le toit*, interprétée par le Conservatoire de Ville-d'Avray Chaville et l'association Accords Majeurs.

Inscriptions à la mairie jusqu'au 31 mai.

Rens. : 01 41 15 40 57 / 40 68.

> Guinguette

Les seniors chavillois de plus de 60 ans sont invités par la Ville à un déjeuner "Chez Gégène", sur les bords de Marne, VENDREDI 9 JUIN, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville.

Retrait des places lundi 15 mai, de 9h30 à 12h30, en mairie (salle Leguay) sur présentation d'une pièce d'identité. Rens. : 01 41 15 40 57 / 40 68 ou 01 41 15 40 00.

> Cercle d'Amitié de Chaville

• MARDI 9 MAI À 14H30 : conférence "Les chefs d'œuvre de Londres", salle Paul Huet à l'Atrium.

• JEUDI 25 MAI : sortie à Poissy. Visites et déjeuner. Tarif adhérent : 100 € / non-adhérent : 105 €.

• MARDI 6 JUIN À 14H30 : conférence "De Circé aux sorcières de Salem", salle Paul Huet à l'Atrium.

• JEUDI 15 JUIN : Journée à Gerberoy en Normandie. Visites et déjeuner.

Tarif adhérent : 105 € / non-adhérent : 110 €
Rens. : 01 47 50 34 24 ou 06 78 57 73 67,
par courriel yd38mt39@gmail.com

SOLIDAR'ÉTÉ BIENTÔT ACTIVÉ

Du 1^{er} juin au 30 septembre, la Ville de Chaville reconduit son dispositif de prévention canicule à destination des personnes les plus fragiles.

Face à des épisodes de forte chaleur de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. Pendant l'été 2022, marqué par trois épisodes de canicule, près de 2 800 décès supplémentaires ont été enregistrés en France, dont près de 80 % chez les plus de 75 ans. C'est pour répondre à cet enjeu de santé publique que les pouvoirs publics ont mis en place le Plan Canicule, décliné aujourd'hui dans chaque commune.

Suivi téléphonique et visites à domicile

Mise en place du 1^{er} juin au 30 septembre par le Pôle Seniors de Chaville, cette opération permet aux personnes de plus de 60 ans de bénéficier d'un suivi téléphonique régulier, ainsi que des visites à domicile en cas d'épisode caniculaire. Objectifs : s'assurer du bon état de santé des seniors et leur dispenser des conseils de prévention pour lutter contre la chaleur. Pour renforcer son action de veille sanitaire, le Pôle Seniors envisage également de reconduire le dispositif Ôyes, déjà déployé en juillet dernier. Piloté par l'Agence interdépartementale de l'autonomie Yvelines et



© ISTOCK

Hauts-de-Seine, il permet d'organiser des visites de convivialité auprès des seniors, assurées par des étudiants ou des demandeurs d'emploi.

Pour bénéficier de cet accompagnement, les personnes âgées de plus de 60 ans doivent se faire recenser sur le registre communal des personnes fragiles. Au-delà de ce dispositif, il importe à chacun de demeurer vigilant vis-à-vis des personnes âgées qui l'entourent. Si vous êtes inquiet pour la situation d'une personne vulnérable et isolée, n'hésitez pas à contacter le Pôle Seniors. ■

Renseignements et inscriptions

auprès du Pôle Seniors au 01 41 15 96 20.

POUR ÉVITER LE COUP DE CHAUD



Dans la maison

Fermez les fenêtres et les volets durant la journée ; créez des courants d'air la nuit ; aérez tôt le matin et tard le soir ; restez dans les pièces fraîches.



À l'extérieur

Sortez de préférence tôt le matin ou tard le soir avec un chapeau ; évitez les efforts physiques inutiles.



Soins du corps

Humidifiez-vous avec un brumisateur, linge humide ; privilégiez les douches ou bains tièdes ; portez des vêtements amples et de préférence en coton.



Bien s'hydrater

Buvez sans attendre d'avoir soif, au moins 2 litres par jour (de l'eau, des soupes froides, des jus de fruits, des sorbets). Évitez le thé, le café et l'alcool. Optez pour des repas froids et des aliments riches en eau : crudités, fruits, yaourts, soupes froides...



Réagir au premier signe de faiblesse

Appelez le 15 ou consultez votre médecin traitant en cas de vertiges, nausées, diarrhées, maux de tête, crampes... ■



LE COUP DE POUCE SPORT ET CULTURE DU CCAS

Face à la hausse des prix, le coût des activités sportives et culturelles des enfants peut s'avérer difficile à supporter pour certaines familles. Pour soutenir les plus modestes, Chaville propose une aide financière permettant la prise en charge partielle des inscriptions annuelles de chaque enfant.

Pour faciliter et encourager l'accès à la pratique sportive et culturelle des jeunes chavillois, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) réitère son dispositif d'aide pour s'inscrire aux activités des associations locales. Ces coupons de réduction (accessibles sous conditions de ressources) sont destinés aux enfants de 3 à 17 ans. Ainsi selon le quotient familial (QF) de la CAF, pour les enfants de 3 à 11 ans (QF entre 0 et 1473 €), l'aide peut aller de 30 à 140 € et pour les enfants de 12 à 17 ans (QF entre 0 et 914 €), de 50 à 100 €. Ces aides peuvent être cumulées avec les

aides du Département, de la CAF ou de l'État (voir encadré à droite).

Des bons à retirer au CCAS

Autrefois envoyés par courrier aux familles, les coupons de réduction doivent désormais être retirés directement auprès du CCAS. Une fois en possession de leurs bons de réduction, il suffira simplement aux familles de les présenter aux associations pour bénéficier d'une remise directe sur le prix de l'adhésion annuelle. ■

Les coupons sont à retirer du 12 juin au 11 août au CCAS. Rens. : 01 41 15 40 87.

SOUTIEN AUX SENIORS ET AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CCAS propose également une aide à la pratique sportive et culturelle aux personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap (reconnues à plus de 80 % par la MDPH). Elle est dégressive suivant les ressources des personnes : 100 € pour un revenu imposable inférieur ou égal à 5 936 €, 80 € jusqu'à 11 896 € et 50 € pour un revenu compris entre 11 897 € et 14 000 €.



LES AUTRES AIDES EXISTANTES

Le Pass + des Hauts-de-Seine

Mis en place par le département des Hauts-de-Seine, le Pass + est une carte multiservices destinée aux 11-18 ans du territoire. Elle offre un bouquet de services, dont une aide financière pour les activités extrascolaires, culturelles et sportives de 80 € (pour les non-boursiers) ou de 100 € (pour les boursiers).

Inscriptions à partir du mois de juin. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.passplus.fr



L'aide aux loisirs de la CAF

La Caisse d'Allocations Familiales accorde une aide financière pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle aux enfants âgés de 4 à 16 ans, lorsque le quotient familial est inférieur à 700 €. L'aide octroyée varie de 80 à 130 € selon l'âge de l'enfant, la situation et les ressources.

Les familles concernées recevront courant juillet une notification accompagnée d'un formulaire.

Rens. : 3230 (appel local)
ou par courriel depuis votre compte CAF.

Le Pass' Sport du ministère des Sports

Depuis deux ans, l'État propose une aide de 50 € par enfant (âgé de 6 à 17 ans) pour financer tout ou partie d'une inscription dans un club sportif. Cette subvention est destinée aux familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (versée par la CAF) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé. Les jeunes adultes en situation de handicap, ainsi que les étudiants boursiers peuvent également y prétendre.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://pass.sports.gouv.fr> ■

FÊTE DE LA MUSIQUE LA SCÈNE EST À VOUS !

Vous êtes musicien ou chanteur, seul ou en groupe ? Chaville vous ouvre l'une de ses scènes lors de la Fête de la Musique, le 21 juin prochain.

41 ans et pas une ride ! Depuis 1982, la Fête de la Musique est l'occasion pour les amateurs de musique de tous styles (classique, rock, pop, électro, rap...) d'investir l'espace public : rues, places, squares, jardins...

Désireuses de renouer avec cette grande manifestation, la Ville de Chaville et la MJC de la Vallée invitent cette année les musiciens amateurs à venir se produire dans plusieurs espaces extérieurs (Jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, parvis de Atrium, placette Ferdinand Buisson, allée Saint-Paul...) ou sur la scène sonorisée du 25 de la Vallée et de la place du Marché.

Appel à candidature

Pour participer à l'événement, les candidats sont invités à remplir le dossier d'inscription, disponible en ligne sur www.ville-chaville.fr et à le retourner avant le 10 mai. Celui-ci devra notamment



être accompagné de la charte de participation signée, d'une autorisation parentale pour les mineurs, ainsi que d'un extrait audio ou vidéo. Suivant le nombre de candidatures, une priorité sera donnée

aux musiciens locaux (lieu d'habitation, de travail ou d'études). ■

Retrouvez toutes les infos sur www.ville-chaville.fr



LA MÉDIATHÈQUE SE MET AU VERT

Avec les beaux jours, la médiathèque reprend ses quartiers d'été le mercredi de 16h30 à 18h30. Dès le 7 juin, les bibliothécaires s'installeront dans le square du Doisu avec une sélection d'albums, de revues et de BD pour petits et grands. Cerise sur le gâteau, à 17h, un conte sera proposé aux enfants de plus de trois ans.

Prochains rendez-vous :

- **mercredi 7 juin** : square du Doisu
- **mercredi 14 juin** : parc de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse
- **mercredi 21 juin** : parc de la Mairie
- **mercredi 28 juin** : parc François Mitterrand ■

www.bm-chaville.fr

COURS D'EAU... À LA MÉDIATHÈQUE

Face à l'importante sécheresse que connaît actuellement le pays, la question de la préservation de l'eau a récemment refait surface avec force en France.

Pour permettre aux Chavillois, petits et grands, de mieux mesurer ces enjeux, la médiathèque proposera le 10 juin le spectacle "Un Cours d'eau..."

Créée par la compagnie Escapade 95, cette pièce écologique et humoristique met en scène deux petites gouttes d'eau



partant à la rencontre de personnages aussi loufoques qu'insolites.

De l'usine de potabilisation aux égouts, en passant par le gaspillage domestique et la pollution des fleuves, Omer et Océane vont remonter le cours d'eau pour nous sensibiliser au respect de cette ressource essentielle à la vie. ■

Samedi 10 juin à 17h.

Sur inscription au 01 41 15 99 10.

"CE SPECTACLE EST L'ABOUTISSEMENT D'UN TRAVAIL DE COHÉSION ARTISTIQUE"

Rencontre avec Natacha Wassilieff, professeure de la classe de comédie musicale du Conservatoire de Ville-d'Avray Chaville, à l'occasion de la programmation à l'Atrium de son prochain spectacle intitulé *Un violon sur le toit*.



Professeure de la classe de comédie musicale du conservatoire depuis vingt-cinq ans, vous avez monté de nombreux spectacles sur la scène chavilloise : qu'est-ce qui vous a motivée, cette année, dans le choix de cette œuvre ?

Un Violon sur le toit est une création musicale américaine qui date des années soixante, reprise dans différentes langues puis adaptée pour le cinéma. Il s'agit d'une grande pièce très entraînante, où l'on chante, l'on danse et l'on joue ! Pour cette réalisation, j'ai réuni sur scène les vingt élèves de ma classe de comédie musicale, un orchestre, douze choristes, sept danseurs, de tous âges confondus. C'est une expérience intense pour tous ces comédiens, chanteurs et musiciens amateurs qui doivent faire preuve de cohésion et de professionnalisme.

Concrètement, comment se passe la préparation de ce spectacle programmé les 3 et 4 juin à l'Atrium ?

Nous nous retrouvons chaque samedi pour des répétitions de quatre heures, en costume. Cette préparation a démarré en septembre dernier et représente un rythme intense de travail, essentiel à la réussite

d'un spectacle de qualité. Je demande beaucoup à mes comédiens, chanteurs et danseurs, car j'exige d'eux un niveau professionnel. Depuis huit ans déjà, une dizaine de mes anciens élèves évoluent d'ailleurs avec succès dans diverses carrières artistiques (chant, danse, théâtre, mise en scène, arts graphiques) et se produisent dans le monde entier.

Qu'est ce qui fait, selon vous, la particularité de cette nouvelle création ?

Après de nombreuses années passées avec un groupe d'élèves stable, j'ai dû prendre le temps de recréer un groupe d'artistes motivé et harmonieux. Renouveler une équipe n'est pas forcément évident : il faut faire preuve de patience, d'exigence et aussi de bienveillance. Car cette classe est, pour nous tous, comme une deuxième famille où l'on passe du temps ensemble, où on apprend et on évolue d'un point de vue artistique mais également humain. Je suis en effet très attentive à la communication, je parle beaucoup avec mes élèves, je leur dis franchement les choses pour mieux les faire avancer dans une confiance absolue. Ce spectacle, *Un violon sur le toit*, est le

résultat de tout ce travail d'apprentissage et de cohésion. Il marque l'aboutissement d'un projet artistique où chacun s'accomplit dans le respect de l'autre. Je suis fière de présenter aujourd'hui ce spectacle car il est à l'image de cette équipe : entraînant, cohérent et de qualité. ■

INFOS PRATIQUES UN VIOLON SUR LE TOIT

Mise en scène : Natacha Wassilieff
Direction d'orchestre : Cédric Perrier

Avec la classe de comédie musicale, le junior ballet, un chœur adulte et l'orchestre Accords Majeurs

Atrium de Chaville

Samedi 3 juin, à 20h30.

Dimanche 4 juin, à 16h.

Réservation au 01 47 09 70 75

(Billetterie de l'Atrium)

Durée : 2h avec entracte, placement numéroté

Tarifs : 15 €, Tarif réduit 10 € (élèves du conservatoire, adhérents Accords Majeurs, enfants de moins de 12 ans, chômeurs) ■

LA MJC REMONTE LE SON

Les amateurs de musiques rock ont rendez-vous samedi 13 mai à partir de 20h, à la MJC de la Vallée pour le festival "Restez sauvage / Faites du bruit". Une nouvelle édition à ne pas manquer !



TROIS GROUPES À L’AFFICHE DE L’ÉDITION 2023

Frustration

Membre de la scène indépendante française depuis de nombreuses années, le groupe Frustration est passé du genre "garage" des années 90 au genre "cold wave" (inspiré du punk et de la new wave). Composé de cinq musiciens et chanteurs quarantennaires, amateurs de sons métalliques et rythmés, Frustration est aujourd'hui reconnu sur la scène nationale et suscite toujours autant de passion parmi son public.

MSS FRNCE

Représentant du mouvement punk "hardcore", les chanteurs parisiens du groupe MSS FRNCE assument pleinement leur engagement musical avec conviction et enthousiasme. Sur scène, leurs concerts sont joyeusement hargneux, revendicatifs et communicatifs, une ambiance idéale pour déclencher des pogos énergiques ! Programmé en France et à l'étranger (Canada, Belgique, Espagne), MSS FRNCE recherche avant tout le plaisir de la scène et son envie du partage avec le public.

Lost in Kiev

Inscrit dans le mouvement rock depuis plus de dix ans, le groupe Lost in Kiev interprète aujourd'hui une musique inspirée d'un rock atmosphérique, massif et narratif. Conscients des changements environnementaux actuels, les quatre musiciens et chanteurs parisiens expriment leur "éco-angoisse" à travers un album planant et puissant, au son brut et pur. Ambiance forte en émotion garantie... ■

"Ce festival a été créé, à l'origine, dans le but d'accueillir des groupes de la scène punk, rock, metal et alternative : l'idée est de créer un rendez-vous identifié du public et d'en faire un élément marquant de notre programmation", explique Rémy Ardaillon, directeur de la MJC. Reprogrammé en 2017 dans les nouveaux locaux de l'association à l'occasion des 40 ans du punk, le festival "Restez sauvage / Faites du bruit" est toujours fidèle à son objectif de départ en offrant des espaces d'expression aux artistes liés à ce mouvement musical.

Au-delà des concerts, la parole est également donnée aux créateurs inspirés par cet univers que ce soit dans le domaine

du graphisme ou de l'illustration. "Notre envie est à la fois de faire découvrir au public ces styles musicaux et, avant tout, de satisfaire les passionnés convaincus de la richesse de ces mouvements artistiques", précise Rémy.

Pour cette édition 2023, des nouveautés sont au rendez-vous : plusieurs stands dédiés à l'univers punk, rock, metal et alternative (vente de disques, de figurines rock...), la présentation d'une exposition du graphiste tatoueur Fab RTR et la programmation d'un DJ set pour conclure, dans une ambiance festive, cette soirée sonore ! ■

Réservations et informations
sur www.mjcdelavallee.fr

DES JEUX GRANDEUR NATURE

À un an des Jeux de Paris 2024, près de 600 écoliers chavillois vont vivre leurs propres Jeux olympiques du 13 au 16 juin.



"Plus vite, plus haut, plus fort !" La devise olympique va de nouveau résonner au stade Jean Jaurès. Après le succès de la première édition l'année dernière, la Semaine Olympique et Paralympique fait son grand retour pour les écoliers et collégiens. Labellisée "Terre de Jeux 2024", la Ville a en effet à cœur de promouvoir les valeurs de l'olympisme auprès des jeunes.

Cérémonie d'ouverture

Sprints, lancer de javelot, saut en longueur, biathlon, tir à l'arc, saut à la perche, etc. Mardi 13 et jeudi 15 juin, les élèves de CP et de CE1 des trois écoles élémentaires chavilloises ont rendez-vous au stade pour participer à 14 épreuves d'athlétisme. Le 16 juin, ce sont les élèves des classes de 5^e du collège Jean Moulin et de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve qui s'affronteront lors d'épreuves de boxe,



de badminton ou encore de volley-ball, en plus des ateliers d'athlétisme. Ces rencontres seront suivies par les élèves de la "classe olympique" de 5^e1 (voir encadré)

qui joueront les reporters et aideront à l'organisation.

Comme l'année dernière, les jeunes athlètes défilent lors d'une cérémonie d'ouverture avec en tête les fameux porte-drapeaux ! Aux abords du stade, les curieux pourront aussi découvrir une exposition mettant en lumière des affiches historiques des Jeux.

Du côté de l'encadrement des enfants, les éducateurs de la Ville et les enseignants seront mobilisés, tout comme des stagiaires BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et des membres du club chavillois Street Athlé. Les spectateurs seront également tous les bienvenus pour assister aux épreuves ! ■



CLASSE OLYMPIQUE

Pour la classe de 5^e1 du collège Jean Moulin, labellisée "Classe olympique", les Jeux Olympiques ont déjà commencé ! Depuis le début de l'année, les élèves sont répartis en cinq équipes représentant les cinq continents du globe (Australie, Espagne, États-Unis, Japon et Maroc) dans le cadre du projet scolaire "Vis tes Jeux Olympiques".

Un projet qui va bien au-delà de la pratique sportive puisqu'il mobilise également les élèves dans d'autres matières : exercices de calcul et de géométrie en mathématiques, interview en anglais de la pongiste professionnelle néerlandaise Tanja Helle, réalisation de diaporamas présentant les pays des équipes en histoire-géographie, etc. "Durant l'année,

nous suivons l'évolution du nombre de médailles obtenues, mais aussi l'implication des élèves, notamment au niveau du fair-play et de la représentation du pays", explique Jennifer Valibus, professeure d'EPS de la classe de 5^e1, "l'arbitrage prend également une part importante dans l'événement, en tant que garant du bon déroulement du jeu". ■

LA BOURSE AUX VÉLOS REVIENT

Comme chaque année impaire, l'association chavilloise La Ville à Vélo-MDB organise une bourse aux vélos. La prochaine édition se déroulera le 13 mai sur le parvis des Écoles.

Destiné à favoriser la pratique et le recyclage des deux roues, ce rendez-vous permet aux Chavillois de vendre leur ancienne bicyclette et/ou d'en acquérir une nouvelle à moindre coût.

Un marché de l'occasion particulièrement intéressant pour les familles qui doivent souvent renouveler le matériel de leurs enfants.

Réparation et vêtements

Lors de la dernière édition, une centaine de vélos d'occasion ont ainsi trouvé preneur auprès d'habitants.

Pour cette nouvelle opération, l'association a prévu de consacrer la matinée au dépôt des vélos à vendre et l'après-midi à leur achat.

Également présente pendant la manifestation, la P'tite Boutique – la ressourcerie des Créneaux proposera des vêtements et accessoires de sport de seconde main. L'Atelier 41, spécialisé dans la rénovation et l'entretien de vélos, aidera de son côté les Chavillois à réaliser de petites réparations pour remettre en état leur cycle.



Samedi 13 mai de 10h à 17h30, sur le parvis des Écoles.

- **De 10h à 12h :** dépôt des vélos pour la vente. Présentation obligatoire d'une pièce d'identité, ainsi que du passeport vélo si celui-ci est marqué. Fixation du prix avec l'association.

- **De 13h30 à 16h :** achat des vélos. Règlement en espèces uniquement.
- **De 16h30 à 17h30 :** récupération du montant de la vente – 10 % reversés à l'association. ■

**Rens. : par courriel chavillemdb@gmail.com
Plus d'infos sur www.mdb-idf.org**

15^e ÉDITION DE LA CONVERGENCE CYCLISTE

La Convergence vélo, grand rendez-vous des cyclistes organisé par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), est de retour le dimanche 11 juin. L'antenne locale La Ville à Vélo sera du cortège. Dress code : un vêtement ou un accessoire orange. Rendez-vous à 10h parvis Robert Schuman face à l'Atrium.
Rens. : www.facebook.com/MDBChavilleSevres



UNE BALADE À VÉLO EN FORÊT ÇA VOUSTENTE ?

GPSO en partenariat avec le club de Sèvres Chaville VTT vous propose de participer seul ou en famille à une sortie découverte de l'activité VTT dans la forêt de Meudon. Pas besoin d'être un champion pour y participer. La sortie est encadrée par deux membres du club de VTT pour vous guider vous et votre famille (enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un parent).

20 km accessibles à tous

La sortie se déroule le samedi de 10h à 12h, au départ du complexe sportif Marcel Bec. Au programme : une vingtaine de kilomètres accessibles à toutes et tous. Pour une balade bien organisée, prévoir : un casque, de l'eau, de la nourriture (barres céréales, fruits secs...) et du matériel de réparation (chambre à air, pompe, clés, rustines, démonte-pneus...). ■

Prochaine sortie : le 24 juin (départ à 14h dans le cadre du Festival des Sports de Nature). Inscriptions sur www.seineouest/VTT-2023

JOB DATING SPÉCIAL GARDE INDIVIDUELLE

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant à partir de septembre ? Pourquoi ne pas opter pour une garde au domicile d'une assistante maternelle ou, chez vous, par une assistante parentale ? Venez rencontrer ces professionnelles de la petite enfance le 10 juin au Relais Petite Enfance.

Afin d'aider les familles à trouver un mode d'accueil, le service Petite enfance organise chaque année, début juin, un "job dating" avec les assistantes maternelles et parentales du particulier employeur. Animée et portée par le Relais Petite Enfance (RPE), cette matinée a vocation à favoriser la rencontre entre les parents à la recherche d'un mode de garde à la rentrée, pour leur enfant de moins de 3 ans et les professionnelles disposant de places d'accueil.

Entretien individuel

Lors de ce rendez-vous, les familles pourront consulter les CV des assistantes maternelles agréées et assistantes parentales, puis s'entretenir individuellement avec celles qu'elles auront sélectionnées. Ce premier contact direct doit notamment permettre à chacun d'exprimer ses besoins et ses disponibilités et de vérifier leur compatibilité. Une bonne façon pour les parents et les professionnels de la



petite enfance de gagner du temps dans leurs recherches, en mutualisant les rendez-vous sur une matinée, et de préparer sereinement la rentrée.

Au cours de cette matinée, les familles trouveront également auprès du RPE

information, conseils et accompagnement en matière d'accueil individuel. ■

Le 10 juin, de 9h à 12h, au Relais Petite Enfance.

4, avenue Sainte-Marie.

Inscriptions obligatoires au 01 41 15 96 10.

DES PISTES POUR TROUVER UNE ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

- Le RPE : information sur l'offre d'accueil individuel, les démarches, les coûts...
4, avenue Sainte-Marie à Chaville.
Tél. : 01 41 15 96 10.
- Le site monenfant.fr de la CAF : liste des professionnels disponibles par secteur, simulations de tarifs et informations sur les aides existantes.
- Le site assmat.hauts-de-seine.fr/grandpublic du Conseil départemental des Hauts-de-Seine : recensement des assistantes maternelles agréées.

DES KAMISHIBAÏS MAISON

Connaissez-vous le kamishibai ? Cette technique de conte d'origine japonaise permet de raconter des histoires en faisant défiler des images dans un butaï (théâtre en bois). Il se compose de planches présentant d'un côté (face aux enfants) une scène illustrée et de l'autre le texte lu par le narrateur. Face au succès rencontré par cet outil fédérateur qui stimule l'imagination des petits, les éducatrices de jeunes enfants des établissements collectifs d'accueil du jeune enfant ont eu l'idée de créer elles-mêmes de nouveaux kamishibais, en s'inspirant d'albums jeunesse existants tels que *Petit poisson blanc* et *Grand monstre vert*. Une fabrication maison qui permet aujourd'hui de développer l'offre culturelle en direction des tout-petits et de la partager entre les différentes structures de la petite enfance. ■



FERMETURES ESTIVALES

En août, les structures d'accueil de la petite enfance baissent le rideau.

Elles seront fermées :

- Crèche des Petits Chênes et Jardin d'Enfants : du 7 au 25 août.

- Crèche des Noisetiers, Multi-Accueil et Relais Petite enfance : du 4 au 25 août en raison du déménagement de la Chaloupe pour les travaux de reconstruction. Reprise des accueils à partir du 28 août.



Dans cette rubrique, découvrez les missions des agents municipaux qui, chaque jour, œuvrent pour le service public.

ANIMATEUR UN MÉTIER DE SENS ET D'AVENIR

Environ 85 agents travaillent comme animateurs, directeurs adjoints et directeurs au sein des huit accueils de loisirs de la Ville. Des professionnels investis dans l'éducation des enfants aux côtés des familles et des enseignants.

Ils sont bien souvent les premiers à les accueillir le matin, à l'entrée de l'école, et les derniers à les accompagner jusqu'au portail le soir, à l'arrivée de leurs parents. Pour nombre d'enfants fréquentant les accueils périscolaires (matin, midi, soir) ou extrascolaires (mercredis et vacances scolaires), les animateurs occupent un rôle clé dans leur journée.

Autonomie et épanouissement

Bien loin du cliché de l'animateur de club de vacances, en short et tongs, ils sont aujourd'hui les garants de la sécurité et du bien-être des enfants qu'ils accueillent. Véritables professionnels, détenteurs pour la plupart du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou du Bafd (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), pour les responsables des centres de loisirs, les animateurs proposent tout au long de



l'année une offre éducative et de loisirs diversifiée et de qualité, favorisant l'autonomie et l'épanouissement des enfants.

Grands projets

Si lors des accueils du matin et du soir, les animateurs privilégient les petites activités et temps calmes, les temps du mercredi et des vacances scolaires sont davantage propices à l'organisation de grands projets et à un travail approfondi autour de grandes thématiques liées à l'actualité, comme les Jeux Olympiques de Paris 2024, ou répondant à de grands enjeux de société comme la citoyenneté, la laïcité, la sensibilisation

à la transition écologique, la protection de l'environnement. De quoi permettre aux enfants de s'ouvrir un peu plus sur le monde qui les entoure et de découvrir de nouvelles activités et disciplines complémentaires des enseignements délivrés par l'école. ■

BON À SAVOIR

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique, la Ville recrute des animateurs motivés pour compléter ses effectifs : adressez vos candidatures à s.pouget@ville-chaville.fr



CÉCILIA BAKARE,
directrice de l'accueil
de loisirs des Iris.

"MONTER DES PROJETS ET TRANSMETTRE DES VALEURS DE PARTAGE"

Directrice de l'accueil de loisirs des Iris depuis 2009, Cécilia Bakare est entrée dans le secteur de l'animation sans objectif précis. "J'ai passé mon Bafa à 17 ans et très vite, j'ai enchaîné les missions en centre de loisirs ou lors de séjours pendant les vacances. Au départ, c'était un petit job sympa que je faisais en parallèle de mes études. Avec l'expérience, j'ai réalisé à quel point j'aimais ce métier où vous participez à l'éducation des enfants autrement qu'à travers l'école ou la maison, où vous montez des projets et transmettez des valeurs de partage. Un an après mon arrivée à Chaville, j'ai passé mon Bafd et on m'a proposé la direction des Iris où j'encadre sept animateurs en période scolaire et parfois le double pendant les vacances". Une autre casquette que Cécilia apprécie pour son côté moteur et fédérateur, et où c'est aujourd'hui elle qui accompagne de jeunes animateurs à gagner en compétences.



L'agenda de la MJC

ET SI VOUS PASSIEZ VOTRE Bafa ?

Chaque année, plusieurs milliers de jeunes passent le Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (Bafa) pour travailler dans le secteur de l'animation. Pourquoi pas vous ? La Ville peut vous aider.

Pour nombre d'étudiants qui souhaitent travailler, c'est souvent un précieux sésame pour démarrer dans la vie active. Passage obligé pour intégrer le secteur de l'animation, le Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (Bafa) permet d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents dans les accueils collectifs de mineurs, comme les centres de loisirs, les séjours de vacances ou les villages de vacances...

Une formation financée à 50% par la Ville

Ouvert aux jeunes dès 16 ans, le Bafa s'acquiert en suivant une formation théorique et pratique. Celle-ci se compose d'une formation générale (8 jours minimum), d'un stage pratique (14 jours minimum) et d'une session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours), permettant de compléter et d'analyser les acquis et besoins de formation.

Pour encourager les jeunes Chavillois à sauter le pas, Chaville propose tous les deux ans une formation au Bafa financée à hauteur de 50% par la Ville, uniquement pour les jeunes en poste. Un dispositif qui, à compter de la rentrée prochaine, sera déployé chaque année. L'occasion pour des jeunes, parfois sans diplôme, de se professionnaliser et ainsi de trouver plus facilement un emploi, notamment auprès des différentes structures enfance et jeunesse de la Ville. Et même, si à terme, tous les jeunes formés ne font pas carrière dans le secteur de l'animation à Chaville, le Bafa constitue un vrai plus sur le CV, car il démontre un sens des responsabilités et une capacité d'engagement. ■

Où se renseigner à Chaville ?

Service Jeunesse et Sports

Rens. : 01 41 15 47 25

Rendez-vous également sur

<http://www.jeunes.gouv.fr/>

<https://www.jesuisanimateur.fr/>

> Soirée bar à jeux

VENDREDIS 12 MAI ET 2 JUIN À 20H : Yann et Khalil du Pôle Ludique vous donnent rendez-vous au Caf' pour jouer à des jeux de société jusqu'au bout de la nuit ! (23h).

Entrée libre.

> Stage couture

Initiation à la machine à coudre.

SAMEDI 13 MAI, DE 9H30 À 12H : sur le thème la couture écologique pour la maison.

SAMEDI 24 JUIN, DE 9H30 À 12H : création d'une pochette personnalisée.

20 € la séance. Réservation à l'accueil de la MJC.

> Portes ouvertes

DU 22 AU 27 MAI ET DU 30 MAI AU 3 JUIN : avant l'ouverture des inscriptions pour la rentrée 2023/2024, la MJC propose aux adhérents et non adhérents de découvrir des activités durant les 15 premières minutes pour les enfants de moins de 6 ans.

> Petit live entre amis

SAMEDI 3 JUIN, À 20H : concert des adhérents de musique.

Entrée gratuite sur réservation.

> Soirée impro

JEUDI 15 JUIN, À 20H : retrouvez sur scène l'atelier d'impro adultes suivi de la troupe des Pirates.

Entrée libre.

> Festival Lez'arts de la Vallée

- **DIMANCHE 11 JUIN, À PARTIR DE 10H** : danse expression (5-6 ans), danse moderne (6-8 ans), danse contemporaine (6-11 ans), Hip Hop (de 6 à 15 ans et plus).

- **VENDREDI 16 JUIN, À 20H** : ateliers théâtre (13-14 ans) et (15-18 ans).

- **SAMEDI 17 JUIN, À 15H** : ateliers théâtre (de 6 à 10 ans).

- **SAMEDI 17 JUIN, À 18H** : ateliers théâtre (de 9 à 12 ans).

- **MARDI 20 JUIN, À 20H** : concert de la Chorale Fa Si La Chanter.

Entrée gratuite sur réservation.

MJC de la Vallée

25, rue des Fontaines Marivel

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

STAGE ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA MAIN SOLIDAIRE ET LE CENTRE DE PRÉPARATION DES ÉQUIPES CULTURELLES ET SPORTIVES DE FRANCE

OBJECTIF Bafa

STAGE D'APPROFONDISSEMENT

THÈME : PETITS ET GRANDS JEUX
DU LUNDI 19 JUIN AU SAMEDI 24 JUIN 2023
DE 9H À 18H

Centre des Fougères, 2 rue Jean Jaurès
92370 Chaville

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER :
LUNDI 22 MAI 2023
à l'association La main solidaire
2 rue Jules Madsen
78000 Versailles

Coût de la FORMATION :
280 €
20 places

Information et retrait du dossier d'inscription auprès du Service Jeunesse et Sports de la mairie, 23 rue Carnot, 92370 Chaville.
Renseignements : 01 41 15 47 25

STAGE D'APPROFONDISSEMENT Bafa

Vous avez validé votre formation générale et pratique ? La Ville vous propose de suivre un stage d'approfondissement sur le thème "petits et grands jeux", organisé par l'association La Main solidaire et la Fédération culturelle et sportive de France, du 19 au 24 juin, de 9h à 18h au Centre des Fougères. ■

20 places. Tarif : 280 €.

Retrait du dossier d'inscription auprès du service Jeunesse et Sports — 23, rue Carnot. Date limite d'envoi du dossier le 22 mai.
Tél. : 01 41 15 47 25.

VACANCES D'ÉTÉ TOP DÉPART DES INSCRIPTIONS

C'est le moment de faire le plein d'activités !

LES CENTRES DE LOISIRS

Cet été, la Ville accueille les enfants de 3 à 11 ans dans ses centres de loisirs du 10 juillet au 4 août et du 21 août au 1^{er} septembre. Ils seront fermés du 7 août au 18 août 2023.

Inscriptions du 22 mai au 3 juin inclus (jusqu'à 12h) sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 40 00 ou activites.famille@ville-chaville.fr

<http://famille.ville-chaville.fr/guard/login>



© ISTOCK



VACANCES JEUNESSE & SPORTS

Vous avez entre 10 et 17 ans ? Le service Jeunesse de la mairie vous propose des activités du 26 juin au 28 juillet (hors jour férié). Vous pouvez pratiquer des activités sportives, manuelles, culturelles ou environnementales, et participer à des sorties à la journée. Effectif maximum : 50 jeunes.

Inscriptions du 22 mai au 17 juin via le formulaire en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie.

Rens. : 01 41 15 47 21 ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

SÉJOUR D'ÉTÉ VILLE

Le service Jeunesse organise un séjour d'été du 3 au 7 juillet pour 8 jeunes (4 garçons / 4 filles) sur l'île de loisirs de Jablines, en Seine-et-Marne. Hébergés dans des tentes, les enfants effectueront des activités sportives avec au programme : catamaran, tir à l'arc, disc golf, stand up, tennis de table, acrobbranche, et baignade dans l'espace approprié. Attention : pour la pratique des activités nautiques, l'enfant doit obligatoirement être détenteur du Brevet de natation.

Inscriptions du 22 mai au 17 juin via le formulaire en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie.

Rens. : 01 41 15 47 21 ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr



© ISTOCK



STAGE "PRÉPARE TA RENTRÉE"

Le service Jeunesse reconduit le dispositif "Prépare ta rentrée", du 28 août au 1^{er} septembre. Destiné au 10-17 ans, ce stage permet aux enfants de retrouver en douceur le rythme scolaire. Il allie révisions le matin (français, mathématiques, anglais, histoire/géo), et activités sportives ou culturelles l'après-midi. Il se déroule à l'espace détente du bâtiment des Fougères (2, rue Jean Jaurès), de 9h à 17h.

Inscriptions : du 22 mai au 17 juin via le formulaire en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie.

Rens. : 01 41 15 47 21 ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

© ISTOCK

UNE SEMAINE EN TOURAINE AVEC LA MJC

Du lundi 17 au samedi 22 juillet, la MJC de la Vallée organise un séjour de vacances à destination des 8-11 ans (enfants de 8 ans scolarisés au minimum en CE2 en 2022-2023). Encadrés par les animateurs de la MJC (Khalil et Yann), les enfants vont découvrir la belle région de la Touraine dans un grand gîte privatif.

Inscriptions en cours (jusqu'à épuisement des places) à l'accueil de la MJC.

Rens. : 01 47 50 23 93 ou www.mjcdelavallee.fr



© ISTOCK

PRÉPAREZ LA RENTRÉE 2023-2024

Qui dit fin d'année scolaire, dit aussi inscriptions et réinscriptions. Ne ratez pas le coche !

MERCREDIS & ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

C'est déjà le moment de penser à inscrire vos enfants aux accueils périscolaires (matin, midi et soir) ainsi qu'aux mercredis pour la rentrée.

Inscriptions périscolaires, restauration scolaire et mercredis : du 10 au 27 mai inclus (jusqu'à 12h) sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 40 00 ou activites.famille@ville-chaville.fr

<http://famille.ville-chaville.fr/guard/login>



© ISTOCK



CONSERVATOIRE VILLE-D'AVRAY CHAVILLE

Le conservatoire Ville-d'Avray Chaville assure un large choix de formations et de pratiques autour de la musique et de la danse au sein de ses deux antennes.

• **Anciens élèves : réinscriptions du mardi 9 mai, dès 14h au mardi 23 mai** (en ligne sur l'espace personnel iMuse des familles).

• **Nouveaux élèves : inscriptions à partir du mercredi 31 mai dès 9h** (en ligne)

Informations et inscriptions sur www.seineouest.fr, rubrique Conservatoires

Rens. : 01 46 29 51 64 (antenne de Chaville) / 01 46 29 94 90 (antenne de Ville-d'Avray).

Informations sur les tarifs et la facturation au 01 46 29 51 80.

MJC DE LA VALLÉE

La MJC propose toute l'année de nombreuses activités artistiques, culturelles, sportives et scientifiques à destination des enfants et des adultes.

• **Réinscriptions pour les adhérents souhaitant se réinscrire à la même activité ou domaine d'activité, du 24 mai au 14 juin** (en ligne).

• **Inscriptions pour les nouveaux adhérents et les anciens adhérents souhaitant changer d'activité, prise de rendez-vous en ligne, du 17 juin (dès 9h) au 8 juillet.**

www.mjcdelavallee.fr



LES MERCREDIS DE L'ASLC

L'Association Sports et Loisirs de Chaville propose tous les mercredis à destination des enfants des formules à la journée ou à la demi-journée : multisports ; éveil musical et éveil à la peinture et multisports ; sport et culture (en partenariat avec la MJC), centre de loisirs Anatole France et multisports ; sports de nature...

Inscriptions à partir du 9 mai sur www.aslc92.com



© ISTOCK



© ISTOCK

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ET DE GRAVURE

Destiné aux enfants (à partir de 7 ans) et aux adultes, l'Atelier d'arts plastiques et de gravure développe une approche pratique de l'art et une réflexion sur la création d'hier et d'aujourd'hui. En suivant deux filières complémentaires, l'Atelier permet d'acquérir une formation générale et pluri-technique à l'ensemble des arts plastiques.

Réinscriptions du 15 mai au 18 juin - Inscriptions à partir du 19 juin

Par courriel à action.culturelle@ville-chaville.fr. **Rens. : 01 41 15 47 40.**

"LA TÊTE AUX PIEDS" ET "CIRQUE ET CULTURE"

Les mercredis, la MJC organise avec l'ASLC (Association Sports et Loisirs de Chaville) le dispositif "La Tête aux pieds" pour les 6-10 ans (alternance d'activités sportives et culturelles) et avec l'association Cirkalme-Toi le dispositif "Cirque et Culture" pour les 8-9 ans (cirque le matin et activités culturelles l'après-midi).

Inscriptions à partir du 9 mai, dès 8h30 sur www.mjcdelavallee.fr ou <https://teteauxpiedschaville.wordpress.com>



© ISTOCK

En bref

> Bridge

LUNDI 1^{er} MAI, DE 10H À 20H : tournoi du Muguet, salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol).

> Café Polyglotte

Organisé par l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville,
 • JEUDI 11 MAI, DE 19H À 20H30, au Tillel's Coffee 783, avenue Roger Salengro
 • JEUDI 8 JUIN, DE 19H À 20H30, à la MJC de la Vallée 25, rue des Fontaines Marivel
 Rens. : contactaijc@gmail.com
www.chavillejumelage.com

> Fête du printemps de la Caape

La Caape (Chaville Association Autonome de Parents d'élèves) invite toutes les familles chavilloises à venir partager un moment éco-festif et éco-convivial, **SAMEDI 13 MAI, DE 15H À 18H**, dans les jardins de l'hôtel de ville.
 Au programme : animations et ateliers autour du recyclage, le tout dans une ambiance musicale et conviviale ! Les enfants sont invités à se déguiser. Un goûter sera offert par l'association.

Entrée libre.

<http://caape.blogg.org>

> Nouvelles classes de cours de chinois (mandarin)

L'association culturelle franco-chinoise du dragon (ACFCD) propose deux nouveaux cours : une classe bilangue (niveau 1 à partir de 6 ans), **LE SAMEDI, DE 10H15 À 11H**, et une classe initiation (à partir de 8 ans), **LE SAMEDI, DE 11H À 12H**.
 Inscription : à partir du 15 mai
 Lieu du cours : Espace Mozaïk, 3, parvis des Écoles
 Contact : acfdragon@outlook.fr

> Soirée dansante

L'Association Culturelle des Portugais de Chaville organise une soirée dansante **LE SAMEDI 10 JUIN**, salle Huguette Fradet.
 Rens. : 06 71 60 60 79

> L'agenda des vide-greniers

• **DIMANCHE 14 MAI, DE 9H À 18H** : quartier centre-ville, rues Charles Alby, Dr Darin et Paul Bert (jardins et/ou garages).
 • **LUNDI 29 MAI, DE 8H À 17H** : quartier Chaville-Vélizy, place de Verdun, rues de Jouy, René et Sainte-Marie.
 Rens. : bidf@orange.fr
 • **DIMANCHE 4 JUIN, DE 9H À 18H** : quartier Rive droite, rues Martial Boudet et Alfred Fournier (jardins et/ou garages).
 • **DIMANCHE 11 JUIN, DE 10H À 18H** : quartier Rive Gauche, 17^e vide grenier de l'Ursine Chaville-Vélizy Bas, rue Albert Perdreux (quartier Rive Gauche).
 Bulletin de participation sur www.ville-chaville.fr



À LA DÉCOUVERTE DES LIEUX INSOLITES DE CHAVILLE

Le dimanche 11 juin, l'association AIJC (Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville) organise un rallye pédestre et familial à travers les jardins et squares de Chaville.

Quoi de mieux qu'une balade à pied, en famille ou entre amis, pour découvrir tous les charmes et curiosités d'une ville ? Et si, pour pimenter le tout, vous y ajoutez des énigmes et des jeux, vous êtes sûr d'en faire un événement ludique et instructif. Tel est l'objectif du rallye de Chaville, qui reprend cette année le principe d'une après-midi tous ensemble.

Faire marcher ses jambes et ses méninges

Cette nouvelle édition, organisée par l'AIJC (Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville) le 11 juin prochain,

prendra la forme d'un parcours pédestre à travers les jardins et squares de Chaville. "Chaque halte dans l'un de ces espaces verts sera ponctuée de jeux d'observation, d'énigmes, type rébus, et de rencontres avec des personnes évoquant leur passion ou leur association", explique Alain Denariaz. Une belle après-midi en perspective pour faire marcher ses jambes et ses méninges tout en apprenant à mieux connaître la ville ! ■

Ouvert à tous, petits et grands, familles et amis, seul ou en équipe, gratuit, réservation conseillée par mail contactaijc@gmail.com ou par téléphone auprès d'Alain 06 87 28 24 90.

LES INSCRIPTIONS AU FORUM DES ASSOCIATIONS SONT OUVERTES

C'est l'un des rendez-vous incontournables de la rentrée, le Forum des associations se déroulera cette année le samedi 9 septembre, dans les jardins de l'hôtel de ville. Vous êtes une association culturelle, sportive ou de loisirs et vous souhaitez bénéficier d'un stand lors de la prochaine édition, vous pouvez dès à présent vous pré-inscrire sur le site de la Ville. Le formulaire de pré-inscription comprend plusieurs sections :

- Informations sur l'interlocuteur à contacter pour le Forum
- Demande de démonstrations, initiations et animations



- Demande d'une prise électrique
- Acceptation du règlement du Forum (à imprimer, dater et signer). ■

Pré-inscriptions en ligne sur www.ville-chaville.fr jusqu'au 12 juin.
 Rens. : 01 41 15 40 23.

CYOGNE FAIT SON NID À CHAVILLE

D'ici quelques semaines, des vélos-cargos devraient circuler en ville. À l'origine de ce déploiement, l'entreprise Cygogne, installée avenue Roger Salengro, dans les anciens locaux de CEDEO. Fondée en 2021 par trois entrepreneurs (Hugues et Benoît de Kergolay et Héloïse Dalle) sensibles aux enjeux écologiques, cette petite société s'est spécialisée dans la logistique et le transport "du dernier kilomètre" (entre l'entrepôt et le client final) à vélo. Son crédo : réduire l'impact environnemental de la livraison en milieu urbain et favoriser l'insertion des jeunes.

Économie sociale et solidaire

Reconnue Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), Cygogne propose ainsi un nouveau modèle de transport plus



vertueux sur le plan écologique, mais aussi social et solidaire. Les livreurs qu'elle recrute (sept depuis sa création) sont pour la plupart des personnes éloignées de l'emploi, qu'elle accompagne et forme tout au long de leurs parcours. "La cyclo-logistique est apparue comme une activité propice à l'insertion car elle requiert peu

de qualification initiale et permet le développement de nombreuses compétences", note Cygogne. Déjà 35 clients ont choisi de lui faire confiance et d'adopter son mode de livraison éco-responsable et, disons-le, plutôt sympa avec ses vélos-cargos électriques. ■

<https://cygogne.fr>

LA CLAYETTE DES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX SERVIS SUR UN PLATEAU

C'est un nouveau service qui devrait faire le bonheur des usagers de la gare Chaville Rive Droite et des habitants du quartier. Début mai, l'ancienne cellule commerciale, située à l'entrée de l'infrastructure ferroviaire sera transformée en distributeur automatique de produits locaux en circuit court.

Une soixantaine de casiers, réfrigérés et connectés, accessibles sans commande, permettront aux Chavillois de s'approvisionner 7 jours sur 7, de

6h à 22h30, en fruits et légumes mais également en œufs, en miel ou en soupes.

Circuit court

Développé par la start-up La Clayette, déjà présente dans plusieurs villes des Hauts-de-Seine, ce kiosque en libre-service sera alimenté en circuit court par une vingtaine de producteurs locaux. "Je travaille en direct avec

des collègues situés pour la très grande majorité à moins de 200 km de Chaville", souligne Nicolas Drique, à l'origine du concept et lui-même agriculteur. Destiné à promouvoir une alimentation de qualité produite de manière locale et responsable, La Clayette s'emploie également à s'inscrire dans une démarche zéro déchet via le recyclage de ses clayettes, des boîtes à œufs ou encore des bouteilles de verre. ■

www.laclayette.com



COACH EN NUTRITION VOTRE PARTENAIRE SANTÉ



Si la perte de poids passe bien souvent par l'adoption d'une alimentation saine et équilibrée, associée à une activité physique régulière, encore faut-il savoir comment s'y prendre. C'est l'objectif que s'est fixé Stéphanie Gonnin. Coach en nutrition certifiée, installée depuis le 1^{er} mars à Chaville au 1227, avenue Roger Salengro, la praticienne propose aux personnes qui souffrent d'un problème de poids, de les accompagner au quotidien dans la gestion du contenu de leur assiette, de leur réfrigérateur et de leurs placards. "Mon rôle est de rendre les personnes autonomes et actrices au quotidien de leur santé au travers d'une alimentation équilibrée".

Déculpabiliser

Dans ce processus, le soutien de la coach est essentiel. "Je suis là pour leur permettre

d'atteindre leur objectif. Cela passe par un suivi très régulier via des rendez-vous fixes, mais aussi des échanges fréquents par téléphone ou via l'envoi de SMS. Lorsqu'elles font un écart, je suis ainsi là pour les aider à déculpabiliser. Je leur dis que ce n'est pas grave. L'important est de savoir comment rectifier". Pour accompagner les personnes dans leur parcours, Stéphanie Gonnin dispose également d'un autre atout de taille : celui de coach sportive, diplômée d'État, avec une spécialisation APA (activité physique adaptée). Un vrai plus pour perdre du poids et rester en forme. ■

Stéphanie Gonnin

Cabinet de réflexologie

1227, avenue Roger Salengro.

Coach en Nutrition & Coach Sportive

Tél. : 06 15 35 36 51

www.resalib.fr

En bref

> Et de 5 pour Lisa Maïofiss et Christian Vautier

Pour la 5^e année consécutive, la céramiste Lisa Maïofiss, de l'atelier Écart-Type, et le chef pâtissier Christian Vautier, de l'atelier Les Chocolatiers, ont reçu le label "Artisan du Tourisme" des Hauts-de-Seine 2023. "Ces ambassadeurs, artisans issus des métiers d'art et de création et des métiers de bouche proposent non seulement des produits de qualité, mais plus encore de vivre une véritable expérience à leur contact", soulignent le Département et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

Retrouvez tous les artisans labellisés sur www.artisanatourisme.fr

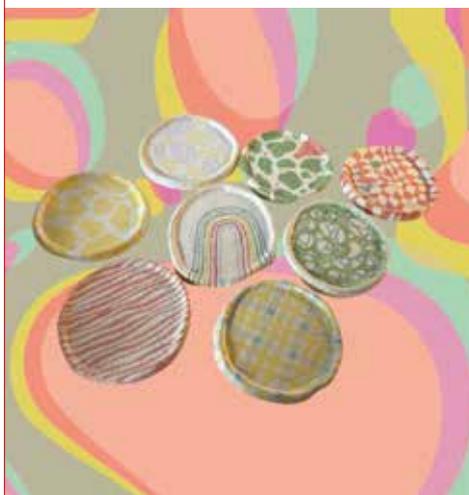
> La nouvelle table du Bistrot de Chaville

En juin, le Bistrot de Chaville va retrouver son adresse du 1410, avenue Roger Salengro. Installé dans un écrin tout neuf à la décoration soignée, le nouvel établissement s'inscrit dans un esprit restaurant-brasserie proposant une cuisine de bistrot moderne. En été, les clients auront le choix pour déjeuner ou dîner entre une grande salle entièrement climatisée, pouvant accueillir jusqu'à 120 couverts, et une belle terrasse ouverte sur les jardins de l'hôtel de ville. À découvrir !

ENTREPRENEUSES ET CRÉATRICES

Le Club des Entrepreneuses de Chaville ne manque ni de talent, ni de savoir-faire. Pour vous en convaincre, rendez-vous les 3 et 4 juin sur la place du Marché, où plusieurs de ses membres exposeront leurs créations artisanales.

À découvrir notamment : des cosmétiques naturels et bio (Valérie Germond), des objets utilitaires en céramique funs et colorés (Lena Gauchoux), des tabliers et accessoires en Wax (Christine Ponthoreau), des articles astucieux issus de recyclage,



de la papeterie fantaisie en papiers précieux, des bijoux en tissu (Isabelle Bruna Gauchoux) ou encore des tableaux chromatiques sur une base de métal (provenant des toits de Paris) avec des pigments bruts et des matériaux naturels (Catherine Gence). ■

Marché des créatrices

Samedi 3 et dimanche 4 juin, de 9h à 13h,

sur la place du Marché.

www.facebook.com/

leclubdesentrepreneusesdechaville

HOMMAGE À ALAIN CHABORD

Le 24 mars dernier, Alain Chabord s'est éteint à l'âge de 97 ans. De 1986 à 2017, il fut l'une des principales figures du milieu du bénévolat d'entraide à Chaville. Après avoir mené une carrière d'ingénieur et de directeur d'usine dans le secteur industriel, il débute ainsi une deuxième vie consacrée à l'engagement caritatif. Alain Chabord commence alors par œuvrer au sein de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, pour laquelle il rend visite aux personnes en difficulté et vient en aide à de nombreuses familles. Il anime également la Fraternité Notre-Dame quelques années plus tard, en partenariat avec le Secours Catholique.



En 2005, il participe activement à la création du Relais chavillois, une épicerie sociale qui a pour objectif d'aider les plus démunis à sortir de l'assistanat. À la tête d'une équipe de bénévoles, il gère avec sérieux et rigueur le Relais durant les années qui suivent, une activité pour laquelle il ne compte pas ses heures.

Alain Chabord était une personne dévouée qui aimait se rendre utile. La Ville de Chaville s'associe à la douleur de sa famille. Une cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 30 mars à l'église Notre-Dame-de-Lourdes. ■

LA VILLE RECHERCHE SON NOUVEAU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Suite au départ de M. Arrivet, Chaville est à la recherche d'un nouvel expert 2.0 pour assurer la permanence numérique organisée une fois par mois en mairie. À l'écoute, patient et pédagogue, le conseiller numérique a notamment pour missions d'accompagner les personnes à devenir

plus autonomes dans l'utilisation des outils numériques (messagerie, réseaux sociaux, logiciels de communication...) et dans la réalisation de leurs démarches quotidiennes sur internet. ■

Pour en savoir plus et/ou postuler, contactez France Services : 01 41 15 40 53.

État civil janvier-février-mars 2023

Naissances

Nathan Blottière, Simon Guillemaud, Adam Ayadi, Margaux Bédoussac, Laure Nguyen, Théophile Marion, Mathis Tessier, Estéban Vidal, Jade Djomo, Louay Boughaleb, Apolline Moricet Benoit, Alice Haentjens, Alexandre Hassine, Kinan Saabeh Ayoun, Lou Vargas Hideroa Precup, Jacim Idarrha, Lila Chenu, Niawele Diarra, Gustave Buisson, Simon Rivière Duraes, Louka Picardeau, Lilia Ellouze, Téa Salim, Jeanne Bordas, Norah Gérard, Ndeye Dia, Arthur de Robien, Aylas Hamache

Décès

Jeannine Colin, Paulette Hariot veuve Gacheny, Michel Conrard, Yves Bouchetard, Hélène Boyer veuve Mondy, Colette Monin, Gabriel Boyer-Chammard, Marguerite Mispotet veuve Euvrard, Marthe Zerrouki veuve Papazian, Carlos Mendes De Almeida, Georges Tataine, Gilbert Alvez, François Seillier, André Benoit, Jacqueline Gromovoï, Jacques Pottier, Françoise Colinet, Jeanne Rousseau veuve Gaultier, Paul Tailhefer, Denise Chanel épouse Rubin, Solange Bunel, Nadine Bénard, Priscilla Stevan, Marie Comandon, Henri Parisot, Yvette Boulad veuve Riem, Abdelouahab Boudjema, Christian Geel, Karine Richard épouse Appeltants, Marcelle Lafort veuve Arnaudeau, Hélène Troude, Jean Bourbonneux

En bref

> Aide à la déclaration de revenus

• **Permanence expert-comptable**
Pour accompagner les Chavillois qui rencontrent des difficultés pour remplir leur déclaration de revenus 2022, l'expert-comptable de la Ville propose deux permanences supplémentaires en mai, **LES MARDIS 23 MAI ET 30 MAI 2023, À PARTIR DE 14H.**

• **Permanence avocat spécialisé**

LE JEUDI 11 MAI, DE 14H À 18H, un avocat spécialisé du Barreau des Hauts-de-Seine sera également présent pour répondre aux questions de nature fiscale des Chavillois.

Sur rendez-vous sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne", Point Info Droit) ou au 01 41 15 40 00.

> Commémoration du 8 mai 1945



Le 78^e anniversaire de la victoire de 1945 sera célébré **LUNDI 8 MAI**. Le cortège se formera **À 10H30** sur le parvis de l'hôtel de ville, avant de rejoindre le cimetière de Chaville **À 11H15**.

> Hommage aux morts d'Indochine

L'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine sera rendu **JEUDI 8 JUIN À 10H45**, au cimetière de Chaville.

> Appel du 18 juin

La cérémonie de commémoration de l'appel du général de Gaulle en 1940 se déroulera le **DIMANCHE 18 JUIN À 18H**, devant la stèle du Général de Gaulle.

> Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu **LE MARDI 27 JUIN, À 18H**, à l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le Conseil municipal").



PAYSAGISTE ET JARDINIER
 Plantation, taille, semis gazon,
 création de terrasse, entretien jardin...
 CONCEPTION - CRÉATION - ENTRETIEN

NORDSCAPE
 PAYSAGISTE

01.45.07.27.31
www.nordscape.fr



FCA

**Isolation
 Ravalement
 Fenêtres
 Combles & VMC**

01 41 87 08 25
 Agence de Sceaux

fca-renovation.com

RGE
 QUALIMAT
 France Rénov'

SERVICES  FUNÉRAIRES

ÊTRE PROCHE DE VOUS



CHAVILLE

1366 AV. ROGER SALENGRO
01 47 50 50 66
 DÉLÉGATAIRE OFFICIEL
 DE LA VILLE DE CHAVILLE

pfg.fr |  URGENCE décès
 3012
URGENCE DÉCÈS 24H/24 EN SERVICE 24H

MONOPRIX



DU 24 MAI AU 4 JUIN*
-20%**
 SUR TOUTE LA MARQUE
 MONOPRIX BIO.



MIEUX CONSOMMER POUR TOUS
 À RETROUVER EN MAGASIN ET SUR MONOPRIX.FR

1383 AVENUE SALENGRO - CHAVILLE
 DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H30 À 21H ET LE DIMANCHE DE 9H À 20H

* Les 28 et 29 mai et le 4 juin, uniquement pour les magasins ouverts les dimanches et jours fériés. ** Remise immédiate en caisse sur le prix affiché. Offre non cumulable avec toute autre offre ou promotion en cours. MONOPRIX HOLDING - RCS Nanterre : 775 705 601 - Capital : 75 288 300 € - Pré-pressé - NANOTERA

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

L'ÉLABORATION DU PLUi SE POURSUIT

Découvrez le patrimoine que le territoire souhaite protéger.



Plan local d'urbanisme intercommunal

Avec 84 % de son étendue couverte par des périmètres de protection au titre des monuments historiques ou des sites, c'est le territoire le plus patrimonial de la Métropole après Paris. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les 8 maires de GPSO souhaitent, au-delà de ces sites et monuments, assurer la protection d'un patrimoine plus local, emblématique d'une époque d'urbanisation du territoire ou d'un style architectural. Ils souhaitent également protéger le patrimoine arboré constitutif de la qualité du paysage. Un travail de recensement a été réalisé sur l'ensemble du territoire par des architectes du patrimoine et des paysagistes,

en liaison avec les associations locales. L'Architecte des Bâtiments de France a également été associé à la démarche.

Consultation des habitants

Afin d'associer les habitants aux réflexions en cours, une plateforme de consultation cartographique interactive est à votre disposition. Elle permet de prendre connaissance des éléments de patrimoine ayant été recensés, ainsi que des prescriptions réglementaires envisagées sur ces différents éléments. Le recensement est également consultable au format papier, sur rendez-vous, à la direction de l'urbanisme de GPSO, 2 rue de Paris à Meudon (Tél. : 01 46 29 55 00).

Vous pouvez accéder à la plateforme cartographique depuis la rubrique PLUi du site de GPSO (<https://www.seineouest.fr/plui>) et nous faire part de vos observations sur le recensement dans le cadre de la concertation globale du PLUi dont les modalités sont précisées sur le site de GPSO. **Vos contributions sont attendues d'ici le 30 juin 2023.** ■

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE VISITE D'UNE MAISON DES ANNÉES 20 TRANSFORMÉE

Isolation des murs, changement de la chaudière, remplacement de la VMC... GPSO Énergie vous invite à visiter le 13 mai prochain à Chaville, une maison des années 20 entièrement rénovée sur le plan énergétique. Avec un gain énergétique de 45 %, cette maison est ainsi passée de la classe G à E. Les propriétaires vous feront découvrir les différentes étapes de ce projet comprenant un volet rénovation énergétique et un volet aménagement. 50 % des travaux ont pu être financés grâce aux aides de GPSO et aux aides nationales. Lors de la visite, vous pourrez également découvrir les différentes démarches à effectuer pour les obtenir, grâce aux conseillers Seine Ouest



Rénov de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat GPSO Énergie, qui seront présents. ■

Samedi 13 mai à 10h ou 11h15 (durée 1h15).
Inscription gratuite mais obligatoire sur gpso-energie.fr ou au 0 800 10 10 21.

En bref

> Les ateliers de la Maison de la Nature et de l'Arbre

• **Pour une meilleure qualité de l'air**
MERCREDI 3 MAI, DE 14H À 18H : jeux et expériences pour comprendre l'importance de la qualité de l'air.

• **Etegami en matériaux naturels**
SAMEDI 6 MAI, DE 10H À 12H : redécouvrons les matériaux qu'utilisaient nos ancêtres pour envoyer un message à notre entourage.

• **Fabriquez votre produit cosmétique**
SAMEDI 6 MAI, TOUTES LES HEURES, DE 14H À 18H : réalisez votre propre crème pour les mains grâce à nos ateliers Do It Yourself !

• **Fabrication de gîte à oiseaux**
DIMANCHE 7 MAI, DE 14H À 18H : découverte du cycle de vie des oiseaux et fabrication de gîtes à oiseaux.

• **Café-compost**
SAMEDI 13 MAI, DE 10H À 12H : échangeons nos connaissances et expériences sur le compostage autour d'un café (ou d'un thé, très bon pour le compost également).

• **Sortie nature insectes pollinisateurs**
SAMEDI 13 MAI, DE 14H30 À 16H30 : accompagné d'un animateur nature, venez découvrir les petites bêtes qui vivent autour de chez nous et leur place indispensable dans la nature.
Sur inscription.

• **Etegami de végétaux**
DIMANCHE 14 MAI, DE 14H À 16H ET DE 16H À 18H : créez votre propre carte sur le thème des végétaux glanés en début d'atelier ou que vous aurez apportés.
À partir de 7 ans.

• **Participez à la fête du jeu**
DIMANCHE 21 MAI, DE 14H À 18H : jeux en bois, géants ou recyclés, un après-midi de pure convivialité.

• **Apprenez à composter**
MERCREDI 24 MAI : en appartement, en maison ou en résidence collective, à chaque habitat sa solution pour composter. N'hésitez plus à vous lancer pour réduire vos déchets ménagers.

• **DE 14H À 15H :** lombricompostage
• **DE 15H30 À 16H30 :** compostage en pavillon
• **DE 17H À 18H :** compostage collectif

• **Reprise Café**
DIMANCHE 28 MAI, DE 14H À 18H : sur le modèle des "Repair cafés", apprenez à réparer vos vêtements pour prolonger leur vie.
À partir de 12 ans.

Ateliers gratuits
Maison de la Nature et de l'Arbre,
14, ruelle des Ménagères, à Meudon.
www.facebook.com/maisondelanatureetdelarbre

Senior Compagnie
Saint-Cloud



Plus qu'une aide, une compagnie

50% de crédit d'impôt
selon le barème en vigueur

Capital MEILLEURES ENSEIGNES
MARQUE MEILLEUR 2023
par les clients

VOTRE AIDE À DOMICILE SUR MESURE



alan.shillito@senior-compagnie.fr 09 83 36 17 76
4 rue Dailly - 92210 Saint-Cloud
SELLAIGREY - Fondateur indépendant membre du réseau Senior Compagnie - RCS 812 374 828 - N°SAS 02019406

senior-compagnie.fr

DISTRI CLUB MEDICAL

Vente & location de matériel médical

Cannes
Déambulateurs
Fauteuils roulants

Retrouvez de la mobilité !

Et tous les produits pour votre **CONFORT QUOTIDIEN**



1925, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE
Tél. : 09 82 53 55 75 - E-mail : chaville@districlubmedical.com
Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 / 15h30-18h30
Le samedi : 9h30-12h30 / RDV à domicile possible également

UCPA sport station
MEUDON

NOUVEL ESCAPE GAME ANATOLE LATUILE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS*

*OUVERTURE DE L'ESCAPE GAME EN MAI 2023



**PATINOIRE | FITNESS | SQUASH | PADEL
ACCROBRANCHE | BAR ET RESTO | ESCAPE GAME**

UCPASPORTSTATION-MEUDON.COM

UCPA SPORT STATION MEUDON - LS MEUDON - Loirs Sportsifs Meudon - S.A.R.L au capital de 10.000,00 euros - 16, Place Simone VEIL, 92360 MEUDON- LA FORÊT - R.C.S 820 704 948 NANTERRE - Code APE : 9312Z - contacts : halle@ucpasportstation-meudon.com / 01 65 74 44 37 - 2023_010

Pharmacies de garde

En mai

Lundi 1^{er} mai

Pharmacie Saint-Romain
2 bis, av. de l'Europe à Sèvres • Tél. : 01 46 26 03 73

Dimanche 7 mai

Pharmacie Caudron
91, Grande rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 01 83

Lundi 8 mai

Pharmacie des Créneaux
1059, av. Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 50 38

Dimanche 14 mai

Pharmacie du Parc de Lesser
48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 53 62

Judi 18 mai

Pharmacie des Jardies
7, place Pierre Brossolette à Sèvres • Tél. : 01 46 89 00 76

Dimanche 21 mai

Pharmacie du Parc
29, Grande rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 00 44

Dimanche 28 mai

Pharmacie du Collège
16, rue de Marne à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 06 56

Lundi 29 mai

Pharmacie des Écoles
667, av. Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 48 98

En juin

Dimanche 4 juin

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 50 43 10

Dimanche 11 juin

Pharmacie du Coteau
16, rue de Ville-d'Avray à Sèvres • Tél. : 01 45 34 47 10

Dimanche 18 juin

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville • Tél. : 01 41 15 13 29

Retrouvez les pharmacies de garde sur ville-chaville.fr et sur [Facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)

Vos questions sur le handicap

Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS).
01 41 15 40 87.

Urgences

Pompiers : 18.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :
4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes : urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :
08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi :
01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse

les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarques & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.syctom-paris.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 0 977 431 003, par courriel decheteries@syctom-paris.fr

ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Mathieu Aucher / Rédaction : Mathieu Aucher, Anne-Sophie Campagne, Marie-Christine Chamley, Julien Jeanne et Anna Paspire / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Julien Jeanne, Franck Parisis et Anna Paspire / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : mai 2023. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : juin 2023. Illustration de couverture © Adobe Stock / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.

Opposition – Chaville demain

**NI VISIONNAIRE, NI BON GESTIONNAIRE,
LE TEMPS SERA LONG POUR
NOS FINANCES**

Reconnaissons au maire de Chaville de ne s'être jamais présenté comme un visionnaire mais bien comme un "gestionnaire". Les votes du rapport de gestion 2022 et des orientations budgétaires 2023 nous apportent à la fois une confirmation et une remise en question. Une confirmation, il n'y a pas de vision. La majorité LR/EELV nous avait promis en 2020 un budget climat, afin de décarboner nos dépenses selon une trajectoire que nous ne connaissons toujours pas en 2023. A la place, nous constatons une hausse des charges de personnels de 20 %, sans avoir l'impression que les services rendus suivent cette augmentation. Le maire nous explique que l'inflation est en cause (+ 7,1%) ; et nous constatons que les impôts augmentent de 7,3 % en raison de cette même inflation (qui accroît les valeurs locatives et les bases de calcul). Match nul.

En revanche, les familles sont une nouvelle fois mises à contribution puisque les tarifs du périscolaire et de la cantine augmenteront de 5 %, en plus de l'augmentation de 15 % en 2021, bien au-delà de l'inflation cumulée sur la période. Vous ajoutez à cela 10 millions € encaissés sur deux mandats suite à la vente de terrains et de bâtiments publics, et vous obtenez un budget excédentaire au détriment des familles, des services publics et des associations. Ces dernières devront faire avec les mêmes moyens, malgré l'augmentation de leurs charges de fonctionnement et des besoins sociaux.

En "gestionnaire", le maire explique que cette marge dite d'autofinancement sert à financer les investissements. Or ceux-ci baissent de 23 % pour la troisième année consécutive. Selon quelle logique ? Se désendetter ? Les taux d'emprunt n'ont jamais été aussi faibles que les deux années passées. Or non seulement il n'a pas saisi l'opportunité d'investir davantage dans des domaines aussi essentiels que la cyber-sécurité, les mobilités douces, le sport ou la petite enfance mais en plus, il a emprunté à taux variables. Maintenant que les taux ont été multipliés par 15, vous comprenez le problème et vous au moins, chers lecteurs, vous ne revendiquez pas le statut d'économiste !

Ni visionnaire, ni bon gestionnaire, à mi-mandat, il reste trois ans avant le prochain scrutin municipal, la situation s'annonce délicate à reprendre.

Groupe Chaville Demain

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco
chaville.demain@gmail.com

Opposition – Vivons Chaville

EN MARCHÉ, ENVERS ET CONTRE TOUS

Le budget 2023 a été voté au dernier conseil municipal du mois de mars. Comme chaque année, celui-ci est sans ambition, la seule ligne étant de contenir la dette. Celle-ci est déjà très faible en comparaison des communes de taille équivalente et reflète l'absence de projets de biens publics.

L'augmentation des tarifs municipaux, alors que le budget est excédentaire depuis 15 ans pèsera sur les familles. L'augmentation des impôts liée à la hausse des valeurs locatives réalisée au niveau national, derrière laquelle se cache la majorité pour justifier la pression fiscale est hypocrite. Si la majorité actuelle souhaitait réellement que celle-ci ne touche pas le contribuable chavillois, elle aurait baissé le taux d'imposition foncier.

Deux sujets préoccupent nombre de chavilloises et de chavillois, la densification urbaine et la protection de nos forêts.

Le groupe Vivons Chaville réaffirme son attachement à la défense d'un cadre de vie qui respecte à la fois des dimensions sociales, écologiques et esthétiques. La multiplication effrénée des projets immobiliers, souvent contestés à juste titre par les riverains, témoigne de l'indifférence de la majorité à l'égard de l'expression citoyenne.

La protection de nos forêts de Fausses Reposes et de Meudon, très fréquentées, espaces de ressourcement, réserves de biodiversité, zones humides, poumons verts, est une inquiétude largement partagée.

L'émoi créé par le nouveau mode d'exploitation de l'ONF en est l'expression. L'annonce de réaliser des chemins d'exploitation en abattant des arbres sur des voies parallèles de quatre mètres de large tous les vingt quatre mètres sur la forêt de Meudon, afin de pouvoir acheminer des engins de 24 tonnes, équivaut à un déboisement d'un sixième de la superficie, soit l'équivalent de 170 terrains de foot. Les années passent, les mandats s'enchaînent et la majorité « s'enrichit » de nouveaux collaborateurs, mais rien ne change. La seule perspective est l'épargne et la seule loi celle des promoteurs. Les projets immobiliers privés fleurissent au détriment du cadre de vie, de l'emprise publique et des services publics, alors même que beaucoup de citoyens s'en émeuvent depuis de longues années et qu'un désir de changement s'était exprimé en Mars 2020. Comme le gouvernement actuel la majorité municipale avance en dépit des chavillois et au détriment de la Ville.

Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit, Ariane Ackermann

Permanence de nos élus : samedi de 14h à 17h, au 22 rue de la fontaine Henri IV

Mail : vivonschavilleensemble@outlook.fr

Facebook : Vivons Chaville Ensemble !

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7 "Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;

UN BUDGET INCONTESTABLE

Sans surprise, le budget 2023 a été voté lors du Conseil municipal du 27 mars dernier.

Il n'a pas fait l'objet de longs débats. Au-delà des déclarations convenues, l'opposition n'a pas émis de réserves majeures ni émis de contestation de fond, reconnaissant même implicitement la bonne gestion de notre ville.

Probablement parce que depuis 15 ans, la municipalité s'attache à maintenir un niveau d'endettement raisonnable. Probablement aussi parce que nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts, à la différence de bon nombre de villes voisines, et d'appliquer des augmentations tarifaires limitées à 5 %, inférieures aux chiffres de l'inflation.

Avoir des finances saines permet de poursuivre sereinement ses objectifs. Les quelques demandes de précisions formulées durant le conseil ont permis de rappeler que la question environnementale était capitale. Elle se manifeste notamment à travers la cuisine centrale dont le travail d'élaboration se poursuit pour offrir aux élèves des écoles de Chaville des repas bio, de qualité, issus de l'agriculture durable. Le budget climat, réalisé à partir de la méthode préconisée par l'I4CE (L'Institut de l'économie pour le climat), permettra d'avoir un regard objectif et chiffré sur les engagements de la ville en matière environnementale. Il sera présenté à l'ensemble des élus lors du prochain conseil de juin. Des exonérations fiscales sont proposées aux propriétaires désireux d'améliorer la performance énergétique de leur patrimoine.

La santé, le social et la solidarité sont en bonne place dans notre budget, tout comme le secteur petite enfance avec la reconstruction de La Chaloupe. Aux Créneaux, la ville prévoit aussi d'assoir son ancrage institutionnel et un renfort aux activités de la ressourcerie. Nous maintenons le même soutien aux associations, tout en prévoyant d'apporter, si nécessaire, une aide renforcée aux épiceries sociales, particulièrement sollicitées.

Bref, notre budget est fidèle à nos ambitions ; il continue à mettre en action le programme sur la base duquel nous avons été élus.

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali, Julie Fourmier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre, Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal, Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle
aimerchaville@gmail.com

VERS UNE LIBERTÉ DÉCARBONÉE

Les combats en Ukraine nous rappellent chaque jour le prix de la liberté.

À Chaville, nous avons la chance de ne pas connaître les affres de la guerre et de pouvoir jouir d'une liberté d'agir et de penser, de pouvoir exercer notre libre-arbitre

Depuis le début de notre mandature, nous n'avons eu de cesse de consulter les Chavillois et Chavilloises pour qu'ils nous donnent leur avis, pour nous aider à construire le Chaville de demain. Nous avons développé les conseils de quartier, créé plusieurs ateliers participatifs sur des sujets importants qui touchent au quotidien des Chavillois (urbanisme, petite enfance, ...). Et ce n'est pas fini ! Nous comptons bien continuer à vous solliciter, peut-être sous de nouvelles formes, pour que vous nous donniez votre avis, pour nous permettre de construire une ville où il fera bon vivre.

Mais finalement, sommes-nous réellement libres ? Dans un monde où les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter et où la perspective de + 4 °C sur notre commune et pays se rapproche, il est indispensable d'adapter la ville, de questionner nos habitudes et de décarboner l'ensemble de nos activités. Cela nous conduira à choisir de renoncer à certaines pratiques dans les domaines des mobilités, de l'urbanisme, de la gestion des déchets ou même de nos habitudes alimentaires. Certains choix ne seront pas faciles et devront faire l'objet de débats pour converger vers des compromis acceptables de tous. Pour que ces choix soient opérés dans un climat apaisé, cela impliquera également de repenser nos solidarités par tous et pour tous. **Dans cet esprit, ceux d'entre nous qui sont les plus privilégiés seront également ceux qui seront appelés à faire le plus d'efforts.** C'est pour nous aider à trouver les bonnes solutions et compromis pour notre ville que nous avons besoin de vous.

Isabelle Chayé-Mauvarin, Éric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu
GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.
www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"

Votre agence familiale plus que jamais à vos côtés



ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC



**ESTIMATION
OFFERTE**

Faites estimer votre bien
directement en ligne en scannant
ce QR Code ou en agence



Votre agence Clement Lepetit recrute !

Faites nous parvenir votre candidature et rejoignez notre équipe !

clementlepetit@immochaville.fr



CHAVILLE PUIITS SANS VIN

1 bis Rue Anatole France

01 47 50 00 10



www.agenceclementlepetit.fr

